



HUMAINE  
>>>> CRÉATIVE  
AUDACIEUSE

## RAPPORT 2021-2022

Loi sur les établissements  
d'enseignement de niveau universitaire

### CHAPITRE E-14.1

31 octobre 2022  
Photographie : Christian Leduc

## Table des matières

- **RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**
- **ÉTATS FINANCIERS**
- **ÉTATS DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION**
- **RAPPORT SUR LA PERFORMANCE**



# PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE



# Rapport annuel 2021-2022 sur la performance et les perspectives de développement conformément au chapitre E-14.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

## Préambule

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) présente son rapport 2021-2022, une année qui sort de l'ordinaire, touchée par les relents de la pandémie de COVID-19, mais aussi marquée par la poursuite de la croissance et du développement.

Malgré les bouleversements causés par la pandémie, l'UQAT a su tenir le coup. En se serrant les coudes et en travaillant ensemble, la communauté universitaire a su à nouveau faire la démonstration que les valeurs humaine, créative et audacieuse la caractérisent au plus haut point. La croissance toujours constante de son effectif étudiant s'est répercutée dans toutes les sphères de l'institution et a notamment mené à de nombreuses embauches autant au niveau du corps professoral que des ressources administratives.

Certes, le retour progressif en présentiel des étudiantes et étudiants, des ressources enseignantes et des membres du personnel administratif a été bénéfique pour l'ensemble de la communauté universitaire. Le dynamisme de l'UQAT a tout de même permis de maintenir une offre de grande qualité lorsque les mesures sanitaires exigeaient que les activités se tiennent à distance ou en mode comodal. Au fil des mois, l'assouplissement des règles a permis aux gens de recommencer à vivre ensemble, à tenir des activités sociales, bref, à reprendre leur souffle.

Cette année particulière mérite qu'on prenne un temps d'arrêt pour examiner ses avancées ainsi que les perspectives qui s'annoncent au cours des prochains mois. Conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, ce rapport présente le bilan, les perspectives et les états financiers de l'UQAT, et ce, en lien avec le Plan de développement 2020-2025.

Première université à posséder le nom de son territoire, l'UQAT est bien présente dans l'ensemble des cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, mais aussi dans le Nord-du-Québec, au Nunavik, dans les Hautes-Laurentides et à Montréal. Au cours de la prochaine année, elle étendra son expertise dans la Vallée-de-la-Gatineau et dans le Pontiac à la suite de demandes pour y offrir certains programmes.

De plus, la proximité de l'UQAT avec les Premiers Peuples et son approche « faire ensemble » constitue une formule éprouvée qui permet l'échange de nombreux savoirs, le développement et les partenariats.

La preuve est faite : l'UQAT est de plus en plus reconnue et choisie pour la qualité de son enseignement, l'ampleur de ses projets de recherche et son côté humain inestimable.

## Plan de développement 2020-2025

**MISSION** Forte de ses ressources, de son accessibilité, de son ouverture, de ses partenariats et de sa propension à l'innovation, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) crée, transmet et mobilise une diversité de savoirs et contribue au développement de compétences afin de prendre part à l'épanouissement des personnes et à l'essor des collectivités sur ses territoires d'ancrage, ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale.

**VISION** Université d'exception, de proximité et engagée dans la réussite et l'excellence de tous les membres de sa communauté. L'UQAT est reconnue comme chef de file en enseignement et en recherche, dans la création et le déploiement d'innovations pédagogiques, environnementales, technologiques, scientifiques, sociales, économiques et culturelles. L'UQAT est une université inclusive, en constante évolution pour, par et avec sa communauté, ses milieux et ses partenaires, et ce, tant dans ses territoires d'ancrage qu'à l'échelle nationale et internationale.

### VALEURS

HUMAINE	CRÉATIVE	AUDACIEUSE
En mettant la personne au cœur de ses orientations et de ses décisions par l'accueil, la proximité et l'écoute, dans le respect des différences ainsi que dans le souci de l'intérêt général.	En suscitant des échanges ouverts aux innovations et à la découverte, dans lesquels la curiosité est une source de richesse et les changements représentent autant d'occasions de se démarquer et d'exceller.	En contribuant à bâtir l'avenir de nos régions, du Québec et d'ailleurs, tout en osant penser et faire autrement, par le dépassement et la poursuite de l'excellence, dans le souci des principes d'un développement responsable et inclusif.

#### Enjeu 01 :

Former par une pédagogie active et exemplaire, dans des programmes distinctifs et novateurs

#### Enjeu 02 :

Renforcer le positionnement de l'UQAT en recherche, recherche-crédation et innovation

#### Enjeu 03 :

Se mobiliser pour le développement de l'ensemble de l'organisation et l'épanouissement des membres de la communauté universitaire

#### Enjeu 04 :

Façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples

#### Enjeu 05 :

Être davantage connue et reconnue, ici et ailleurs

## Autres plans d'action :

Toujours dans le but de bien encadrer ses pratiques et d'orienter ses décisions, l'UQAT se dote d'outils supplémentaires en complémentarité et en cohérence avec le plan de développement quinquennal, notamment :

- Plan d'action 2019-2024 : L'UQAT et les peuples autochtones
- Plan stratégique de recherche et de recherche-crédation 2020-2025
- Plan d'internationalisation 2021-2026
- Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

À ces outils institutionnels s'ajoutent plusieurs plans stratégiques et plans d'action des différents services, unités d'enseignement et de recherche, écoles et instituts.

## L'UQAT en chiffres

3 campus : Amos, Rouyn-Noranda, Val-d'Or

4 centres : Abitibi-Ouest, Mont-Laurier, Montréal, Témiscamingue

1 point de service : Chibougamau

23 cadres

153 professeures et professeurs

331 chargées et chargés de cours

168 professionnelles et professionnels

79 techniciennes et techniciens

76 employées et employés de bureau, métiers et services

6 935 étudiantes et étudiants

397 étudiantes et étudiants provenant de l'international

1 312 diplômes et 160 attestations délivrés en 2021

Plus de 29 503 diplômes de grades et de courte durée (attestations) délivrés depuis la création de l'UQAT

## Neuf unités d'enseignement et de recherche (UER), Écoles et Instituts

- UER en sciences de l'éducation
- UER en sciences de la gestion
- UER en sciences de la santé
- UER en sciences du développement humain et social
- UER en création et nouveaux médias
- École de génie
- École d'études autochtones
- Institut de recherche sur les forêts
- Institut de recherche en mines et en environnement

## Les défis et les avancées de 2021-2022

À l'aube de ses 40 ans d'existence, l'UQAT vit depuis plus de 10 ans une période de croissance importante. Les répercussions se font sentir à tous les niveaux : effectif étudiant, corps professoral et enseignant, personnel cadre, professionnel et de soutien, programmes d'enseignement, recherche, infrastructures, services complémentaires, etc. La gestion de cette croissance quoique positive, a apporté plusieurs défis à l'organisation. En 2021-2022, plusieurs enjeux ont fait les manchettes, comme la pénurie de main-d'œuvre, le manque de places en garderie et la crise du logement. L'UQAT est évidemment concernée par ces questions et par d'autres défis comme un important déficit d'espaces et d'autres plus spécifiques au milieu universitaire, qui se vivent à degré variable dans les différents territoires d'ancrage en Abitibi-Témiscamingue et ailleurs au Québec. Heureusement, l'UQAT compte sur une équipe forte, toujours en mode solution et motivée par la poursuite de la mission de l'institution. De plus, l'UQAT se donne les moyens de réussir. Dans toutes ses structures, les accomplissements de l'exercice 2021-2022 sont éloquentes.

### Rectorat

Avec le départ à la retraite du recteur, M. Denis Martel le 1<sup>er</sup> mars 2020, c'est une première année complète qui s'est achevée pour le nouveau recteur, M. Vincent Rousson.

Œuvrant à l'UQAT depuis plus d'une vingtaine d'années, M. Rousson possède une connaissance fine du milieu universitaire ainsi que de la région de l'Abitibi-Témiscamingue envers laquelle il est profondément engagé. Le mandat de M. Rousson s'inscrit dans un contexte de poursuite du développement de l'UQAT, mais aussi de renouveau. Il entend continuer de bâtir sur les assises solides que ses prédécesseurs ont su mettre en place, mettre en branle de nouveaux projets d'envergure et maximiser le rayonnement de l'UQAT sur les scènes nationale et internationale.

Un nouveau poste de conseiller stratégique au Rectorat et aux projets institutionnels a été créé au cours de l'année 2021-2022, afin de participer activement à la réalisation de la mission de l'Université, à son développement, à son organisation et à la coordination des opérations de l'équipe de direction. Le nouveau conseiller coordonne ainsi un portefeuille de projets multidisciplinaires répartis en grands chantiers et alignés avec les orientations et les objectifs du Plan de développement de l'UQAT, en plus d'agir à titre de responsable des relations gouvernementales.

Par ailleurs, la question environnementale, qui revêt une très grande importance à l'UQAT depuis plusieurs années et qui fait partie des orientations prioritaires du plan de développement, a fait l'objet de plusieurs initiatives.

Dans cette veine, l'UQAT a convié, à l'occasion du Jour de la Terre le 22 avril dernier, des représentantes et des représentants de la communauté universitaire à se prononcer sur les questions environnementales et le rôle de l'université dans cet enjeu, ce qui a mené à une proposition de positionnement soumise au conseil d'administration. Cette démarche a mené à la décision entérinée par le conseil d'administration d'ouvrir un poste de conseiller ou conseillère en écoresponsabilité pour s'attaquer à la réalisation d'un bilan de l'empreinte environnementale de l'UQAT, ainsi que d'un plan d'action.

## Secrétariat général

Le Secrétariat général est responsable de l'organisation, de la tenue et du suivi, ainsi que de la conformité des réunions des instances de l'Université et des décisions qui y sont prises. Il est également responsable de la conformité juridique contractuelle et extracontractuelle, de même que de l'application des règlements et politiques internes, de la conservation et de la gestion documentaire et de la sécurité de l'information. Le secrétariat général offre son soutien à l'enseignement, à la recherche et à la création, ainsi qu'aux autres unités et services de l'Université, par des services-conseils dans tous les domaines précités. Le secrétariat général est aussi responsable d'assurer la conformité de plusieurs événements ou processus officiels, notamment la collation des grades et l'encadrement de certains types de plaintes. Parmi les grandes réalisations de la dernière année au Secrétariat général, mentionnons la révision du plan de classification et du calendrier de conservation des documents de l'UQAT. Ajoutons à cela la création de nombreuses bibliothèques de fichiers partagés et d'une voûte d'archivage des documents numériques.

Du côté de la sécurité de l'information, une politique a été adoptée et a été suivie d'un webinaire d'informations pour le personnel. Le déploiement de l'authentification multifacteur pour l'ensemble de la communauté universitaire est maintenant achevé, ce qui fait en sorte que des milliers de comptes sont maintenant beaucoup mieux protégés. De nombreuses analyses logicielles ont également été réalisées afin de s'assurer que l'implantation de nouveaux logiciels soit conforme avec les requis de sécurité de l'Université.

De plus, afin de se conformer aux nouvelles exigences légales en matière de protection des renseignements personnels, un comité aviseur multidisciplinaire a été mis en place. Son mandat a notamment été d'étudier les dispositions de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, ainsi qu'à assurer leur application à l'UQAT. Le secrétariat général a également travaillé à l'implantation d'une solution logicielle (Move On) visant à obtenir une meilleure vue d'ensemble, de même qu'une gestion plus efficace des ententes avec des partenaires externes, qui se sont multipliées dans les dernières années. Grâce à cet outil, l'UQAT pourra à la fois optimiser ses partenariats existants et mieux se positionner dans son développement partenarial futur.

## Service des communications et du recrutement

En 2021-2022, une restructuration de l'équipe du Service des communications et du recrutement (SCR) a été réalisée afin de répondre aux besoins et aux enjeux actuels à l'interne et à l'externe. Parmi les faits à noter, grâce à l'unification des forces à l'interne, le développement et l'organisation d'événements en ligne de haut niveau tels que des portes ouvertes virtuelles, des webinaires spécialisés, etc. furent l'une des priorités. Plusieurs images de marque furent également développées, dont celles d'employeur de choix avec le Service des ressources humaines ainsi que du Service de la formation continue (FC). Un logiciel pour la gestion des relations avec les futurs étudiants et étudiantes ainsi que des partenaires fut également implanté en partenariat avec le Service de la formation continue. Grâce aux nombreuses actions communicationnelles du SCR et sa gestion active des médias sociaux de l'UQAT, l'Université a su rayonner tout au long de l'année.

## Fondation de l'UQAT

La Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (FUQAT) favorise et soutient l'accessibilité, la poursuite et la réussite des études universitaires des étudiants et étudiantes de l'UQAT. Elle fournit également à l'UQAT des moyens supplémentaires afin de lui permettre de réaliser sa mission d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité.

Comme chaque année, des galas de bourses sont organisés dans les centres et campus visant à encourager la persévérance ou à récompenser l'excellence des étudiants. En 2021-2022, cinq galas ont eu lieu et ont récompensé plus de 300 récipiendaires pour un montant total de 428 500 \$.

Plusieurs activités ont été organisées pour recueillir des fonds. En septembre, le Défi FUQAT Desjardins a été organisé sous la présidence de M. Bruny Surin. Aussi, la 25<sup>e</sup> édition de la soirée vins et fromages a eu lieu en compagnie de Mario Pelchat et le 26<sup>e</sup> tournoi de golf s'est déroulé à La Sarre en Abitibi-Ouest.

Enfin, l'équipe de la FUQAT a investi des efforts exceptionnels dans la préparation de la plus grande campagne de financement de l'histoire de l'UQAT. Cette campagne, qui vise à récolter 25 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, sera lancée au cours de l'exercice 2022-2023.

## Enseignement, recherche et création

Les activités d'enseignement, de recherche et de création constituent l'essence même de la mission de l'université. Les actions dans ces domaines sont encadrées par le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création, qui regroupe le décanat à la gestion académique, le décanat aux études, le décanat à la recherche et à la création ainsi que les services aux étudiants, le service de pédagogie universitaire et de formation à distance, le bureau du registraire et la bibliothèque.

## Programmes d'études



Comme chaque année, des nouveaux programmes sont créés, modifiés, évalués et révisés. L'UQAT compte maintenant un total de 180 programmes. Voici la liste des ajouts et modifications qui ont eu lieu au cours de la dernière année.

### **Nouveaux programmes :**

- Mineure en santé, sécurité et relations de travail
- Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en initiation à la recherche en environnement
- Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en finances
- Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en marketing
- Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en intelligence d'affaires
- Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en gestion territoriale en contexte autochtone
- Certificat en gestion d'une clinique de santé
- Certificat en intelligence d'affaires
- Certificat en gestion territoriale en contexte autochtone
- Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en criminologie

### **Nouveaux aménagements de programmes :**

- 5 combinaisons de programmes ou d'ensemble de cours UQAT menant à la maîtrise par cumul en santé mondiale
- 4 combinaisons de programmes ou d'ensemble de cours UQAT menant au baccalauréat par cumul en gouvernance territoriale autochtone

### **Programmes évalués ou en évaluation :**

- Baccalauréat en création de jeux vidéo (évalué et en révision)
- Baccalauréat en création numérique (évalué et en révision)
- Maîtrise en art-thérapie (évalué et en révision)
- Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (programme conjoint UQAM-UQO-UQAT) (évalué et en révision)
- Maîtrise en psychoéducation (en évaluation)
- Maîtrise en écologie (en évaluation)

### **Programmes révisés :**

- Baccalauréat en enseignement secondaire, concentration Arts visuels et créativité (arts plastiques)
- Baccalauréat en sciences comptables et cheminement DEC-BAC

### **Programmes modifiés :**

- Majeure en gestion des ressources humaines
- Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en gestion des ressources humaines
- Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en sciences comptables
- Certificat en gestion des ressources humaines
- Certificat en sciences comptables
- Certificat en gestion des entreprises
- Certificate in Elementary Education Support
- Bachelor in Preschool Education and Primary Teaching
- Baccalauréat en enseignement secondaire, concentration mathématique
- DESS en sciences infirmières profil IPSSM (programme réseau)
- DESS en gestion d'établissement d'enseignement
- Maîtrise en sciences infirmières profil IPSSM (programme réseau)
- Maîtrise en gestion d'établissement d'enseignement
- Maîtrise en écologie (nom du programme)
- Maîtrise en ingénierie (ajout d'une concentration)
- Doctorat en sciences de l'environnement (de l'UQAM offert en association avec l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR et l'UQAT)

### **Programmes en extension ou en délocalisation**

- Extension du baccalauréat en travail social à l'UQTR

### **Nouvelles ententes**

- Ententes passerelles avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour la formation collégiale préuniversitaire dans le domaine de la création numérique
- Protocole d'entente avec le Collège Bois-de-Boulogne pour l'offre du DEC-BAC en création de jeux vidéo
- Protocole d'entente entre l'UQAT et l'Université TÉLUQ concernant la maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire;
- Protocole d'entente entre l'UQAT et l'Université TÉLUQ concernant la maîtrise qualifiante en enseignement secondaire

## Recherche et création



En 2021-2022, le volume de recherche de l'UQAT se chiffrait à 20,4 millions de dollars, en tenant compte des montants détaillés à l'annexe 4 du présent rapport ainsi qu'aux montants non associés à des professeurs-chercheurs, à ceux perçus pour des frais indirects de recherche et pour des services professionnels.

Le nombre de certificats émis par les comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains (60) et avec des animaux (7) est également en constante progression, tout comme le nombre de demandes de subventions externes soumises par nos professeurs (54 demandes en sciences naturelles et génie, 37 demandes en sciences humaines et sociales, ainsi que trois demandes en sciences de la santé).

L'UQAT continue de se distinguer au niveau de la recherche et cela se confirme dans le prestigieux palmarès RESEARCH Infosource Inc. en 2021 :

- 1<sup>re</sup> au Canada pour la proportion de financement de recherche obtenu en partenariat avec des entreprises dans la catégorie des universités à vocation générale ;
- 2<sup>e</sup> en matière d'intensité de recherche par professeur parmi les universités canadiennes de la catégorie des universités à vocation générale;
- 36<sup>e</sup> rang des universités canadiennes, toutes catégories confondues.

Ces positions ont de quoi impressionner, surtout lorsque l'on compare la taille et le budget de l'UQAT avec les autres universités qui occupent des positions semblables dans le palmarès.

Par ailleurs, en termes de conduite responsable en recherche, la qualité des ressources en équité, diversité et inclusion (EDI) du site de l'UQAT sont reconnues par le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG) comme des ressources exemplaires pour la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche. Cette reconnaissance est très importante pour l'UQAT qui met tout en œuvre pour faire de l'EDI une priorité.

## Gestion académique

Après une deuxième édition en ligne, la 3<sup>e</sup> édition de la Semaine de sensibilisation à l'intégrité intellectuelle s'est déroulée en présentiel. Trois ateliers ont été offerts à la communauté étudiante et un atelier sur les droits d'auteur fut présenté aux ressources enseignantes.

Lors de la 3<sup>e</sup> édition des Journées de l'enseignement universitaire, en collaboration avec le Service de pédagogie universitaire et de formation à distance, quatre membres du corps professoral se sont illustrés par l'excellence de leur travail.

Comme chaque année, une activité d'accueil institutionnelle a eu lieu au début de la session d'automne et au début de la session d'hiver avec les nouveaux employés, tous corps d'emplois confondus. Cette rencontre a pour but de présenter l'institution, ses ressources et son fonctionnement.

La création d'une politique visant à clarifier le statut de professeur associé a été réalisée. De plus, les équipes de gestion académique de l'UQAT, l'UQO et l'UQAR se sont regroupées pour collaborer sur les enjeux communs. C'est une première dans le réseau des universités du Québec.

### Formation à distance

Le nombre de personnes étudiantes en formation à distance est toujours à la hausse et l'UQAT fait tout ce qui est possible pour répondre à la demande de plus en plus importante.

Afin d'augmenter le bassin de cours offerts à distance, le Service de pédagogie universitaire et de formation à distance (SPUFAD) a médiatisé vingt nouveaux cours et a fait la mise à jour de dix-huit autres.

La collaboration de ce service est essentielle au bon fonctionnement du Service de la formation continue. C'est pourquoi douze formations ont été médiatisées afin de les rendre plus accessibles au grand public. Parmi celles-ci, mentionnons Peuples autochtones 101 : nita kikenimicinam (apprends à nous connaître) qui est la nouvelle venue parmi les formations sur les réalités autochtones.

### Registraire

Le Bureau du registraire est le gardien du dossier des étudiants et étudiantes et il en assure la confidentialité. Son mandat comprend l'admission, la gestion des dossiers étudiants et la diplomation des étudiants et étudiantes de l'UQAT.

L'exercice 2021-2022 a été signe de grands changements pour ce service, notamment avec la numérisation de tous les dossiers étudiants qui est presque complétée, ainsi que l'implantation du courriel sécurisé au bureau du registraire. L'amélioration du dépôt des pièces à l'admission par les candidats et candidates et l'implantation d'un catalogue en ligne de toutes les ententes de reconnaissance des acquis DEC-BAC font également partie des réalisations de cette année.

Toujours dans le but d'optimiser la qualité des services, une activité Kaizen a été réalisée pour analyser et simplifier le processus d'admission, en collaboration avec le service des finances, le service des technologies de l'information, les modules et les personnes étudiantes.

Enfin, l'équipe du bureau du registraire s'est agrandie, grâce à l'embauche d'un chargé de projet et d'une secrétaire.

## Service aux étudiants

En 2021-2022, l'équipe des Services aux étudiants a été consolidée par la création d'un nouveau poste de coordonnatrice, d'une deuxième intervenante psychosociale au campus de Rouyn-Noranda, ainsi que par l'embauche d'une secrétaire.

L'équipe multidisciplinaire des services aux étudiants a également développé et offert de nouveaux ateliers et formations pour les étudiantes et étudiants : métier d'étudiant international, cartes mentales, rédaction de travaux universitaires et séances d'études MotivÉtudes.

Enfin, les Services aux étudiants ont entamé une démarche de planification stratégique devant couvrir la période 2022-2027.

## Bibliothèque

Toujours dans le but d'être à la fine pointe, la Bibliothèque s'est dotée d'un nouveau site Internet. Pour être encore plus efficace en termes de prêts aux abonnés, elle a mis en place un service de prêts réseau disponible dans toutes les bibliothèques universitaires du Québec. Afin d'assurer un service de qualité pour les ressources enseignantes et les étudiantes et étudiants, un outil de citation a été créé pour accompagner le Guide méthodologique des travaux. De plus, des nouvelles bases de données ont été acquises en collaboration avec toutes les bibliothèques universitaires du Québec.

## Unités d'enseignement et de recherche, écoles et instituts

### UER en sciences de l'éducation

L'excellente réputation de l'UER en sciences de l'éducation a mené à une demande en provenance de la Vallée-de-la-Gatineau et du Pontiac afin que l'UQAT y dispense les principaux programmes en enseignement. Une entente a donc été signée et des locaux sont fournis et aménagés afin que les professeures et professeurs et chargées et chargés de cours de l'UQAT puissent y enseigner. Cette équipe démontre une fois de plus l'importance de son partenariat et de l'étendue du territoire à desservir.

Il y a quelques années, voyant la pénurie d'enseignantes et enseignants s'installer, l'idée d'offrir un certificat en accompagnement en enseignement au primaire s'est avérée une décision très visionnaire. En effet, la hausse constante du nombre d'inscriptions est la preuve que ce programme répond vraiment à un besoin actuel. Cependant, il est toujours difficile de recruter des personnes étudiantes dans les programmes de baccalauréat en éducation. Cette situation amène des étudiants et étudiantes à devoir faire des stages en emploi puisque le personnel enseignant est insuffisant dans les écoles de la région. D'ailleurs, en plus des stages en emploi, l'horaire des cours est aménagé de sorte que les étudiants et étudiantes puissent faire de la suppléance pendant la semaine.

Un autre défi bien présent est qu'approximativement 50 % des ressources professorales de ce département ont moins de 3 ans d'expérience. Seulement depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, 12 nouveaux professeurs ont été embauchés. Des stratégies d'accompagnement et de rétention sont élaborées afin de minimiser les risques de départs.

### UER en sciences de la gestion

En contexte de pénurie de main-d'œuvre, deux projets de recherche de l'UER en sciences de la gestion portant sur la rémunération et la rétention de personnel ont été réalisés en collaboration avec sept entreprises régionales.

Toujours sur le même sujet, l'organisation du colloque « Stratégies et pratiques pour une attraction inclusive des talents dans les régions éloignées du Québec » a impliqué des acteurs clés de la région.

Tout comme en éducation, le recrutement, l'accompagnement et la rétention des ressources professorales sont difficiles et les défis sont nombreux pour attirer les étudiants et étudiantes en présentiel.

### UER en sciences de la santé

La pandémie a fait en sorte que les personnes étudiantes inscrites dans les programmes de santé mondiale n'ont pu se rendre à l'étranger pour y faire leur stage comme prévu. Pour éviter du retard dans les cheminements, le stage a été repensé et offert sous forme de capsules vidéo tournées au Sénégal. Le leadership et la créativité de deux professeurs a permis aux étudiants et étudiantes de se familiariser davantage avec les maladies tropicales et à s'immerger virtuellement dans ce milieu. Finalement, cette façon de faire a été concluante étant donné que les capsules ont l'avantage d'augmenter l'exposition des stagiaires à diverses pathologies puisque l'approche terrain habituelle ne garantit pas le nombre et la variété des cas pertinents pour une personne étudiante.

L'acquisition d'un mannequin très performant a été bénéfique pour les étudiantes et étudiants en sciences infirmières puisque sa technologie avancée permet de réaliser des soins presque comme sur un être humain.

### UER en sciences du développement humain et social

L'UER en sciences du développement humain et social comporte actuellement trois équipes, soit psychoéducation, travail social et art-thérapie. Comme les réalités de ces équipes sont très différentes, il devenait de plus en plus difficile d'arrimer le tout. C'est pourquoi des réflexions et des démarches ont eu lieu tout au long de l'année pour en arriver à proposer la création d'une École de travail social.

Encore cette année, l'École d'été en art-thérapie a eu lieu et a connu un grand succès.

### UER en création et nouveaux médias

L'UER en création et nouveaux médias a travaillé à revamper son image à la fois pour se démarquer de la compétition et pour créer un sentiment d'appartenance. Elle s'est dotée d'un nouveau logo et des couleurs différentes ont été choisies pour différencier les programmes du centre de Montréal de ceux de Rouyn-Noranda.

Du côté de la recherche, le professeur David Paquin, déjà reconnu pour son projet novateur avec les grands brûlés du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine de Montréal a exporté son projet à d'autres types de traitement douloureux. Ainsi, la réalité virtuelle est expérimentée dans un contexte de traitement autre que pour les soins apportés aux grands brûlés afin de remplacer les traitements traditionnels.

Afin de toujours mieux s'adapter aux étudiantes et aux étudiants et d'être plus attractif, deux nouvelles ententes entre le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'UQAT ont été signées pour la création de passerelles entre les programmes.

L'excellente réputation des programmes de l'UQAT en création et nouveaux médias, la qualité de l'enseignement offert et le grand talent des étudiants et des étudiantes représentent la recette gagnante pour les voir emporter de nombreux prix et distinctions partout à travers le monde. 2021 n'y a pas fait exception et la liste des prix est encore impressionnante.

### École de génie

L'an dernier, la 1<sup>re</sup> chaire de recherche de l'École de génie a été créée. Depuis avril 2021, l'UQAT possède donc une chaire institutionnelle en développement de nouvelles technologies de communication et d'automatisation pour les mines intelligentes. D'ailleurs, les professeurs associés à cette chaire ont obtenu la subvention FRQNT- Développement durable du secteur minier (titre du projet: Système d'antenne intelligent corporel pour les mines souterraines profondes).

Comme à l'habitude, le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) a réalisé sa tournée afin de vérifier la qualité du baccalauréat en génie électrique et ce dernier a obtenu la cote d'excellence requise.

De plus, une démarche de planification stratégique est en cours afin de bien encadrer le développement de cette école.

## École d'études autochtones



Depuis sa création, l'École d'études autochtones a le vent dans les voiles. En 2021-2022, une hausse de 54 % de l'effectif étudiant est observée comparativement à l'année précédente.

Par ailleurs, on observe un plus grand nombre d'étudiants et étudiantes en provenance d'autres unités d'enseignement et de recherche telles que la gestion et le développement humain et social (travail social).

Toujours plus connue, l'École d'études autochtones participe à de nombreux regroupements stratégiques et obtient de plus en plus de subventions importantes pour ses travaux de recherche.

## Institut de recherche sur les forêts

La récente chaire de recherche en gestion du carbone forestier a obtenu la première subvention dans ce domaine pour l'Institut.

Une fois de plus, la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet a reçu le prestigieux Prix du leadership 2021 du Forest Stewardship Council (FSC).

Toujours très dynamique, l'Institut a organisé et accueilli de nombreux événements au cours de la dernière année dont le colloque annuel de la chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier, le 1<sup>er</sup> colloque annuel du Groupe de recherche en écologie de la MRC Abitibi (GREMA), la 3<sup>e</sup> édition du colloque annuel de la Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois et plusieurs autres.

## Institut de recherche en mines et en environnement

L'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) a l'honneur d'avoir conçu le premier MOOC de l'UQAT. Avec comme sujet les mines et les changements climatiques, les notions abordées permettront à de nombreuses personnes de partout dans le monde d'améliorer leurs connaissances dans ce domaine.

Pour ajouter à la liste des formations en ligne, l'IRME a également produit un webinaire spécialisé en mines et en environnement.

Le colloque de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-UQAT sur la restauration des sites miniers a connu un grand succès en attirant des gens du milieu universitaire, de l'industrie, des gouvernements et de firmes spécialisées.

Les démarches en vue de doter l'IRME d'un bâtiment lui permettant de soutenir la croissance de la recherche et les attentes de l'industrie en ce sens ont été démarrées. L'objectif de cette démarche est de déposer une demande de subvention auprès du ministère de l'économie et de l'innovation en collaboration avec la fondation canadienne pour l'innovation par le programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation.

## Campus et centres

Les activités de l'UQAT se déroulent dans trois campus, quatre centres et un point de service. La présence de services est également remarquable dans le Nord-du-Québec et au Nunavik. Partout dans ses territoires d'ancrage, l'UQAT entretient d'excellentes relations avec les partenaires locaux et poursuit un développement dynamique, en symbiose avec les réalités du milieu. Plus que jamais cette année, l'administration de l'UQAT a poursuivi ses efforts de décentralisation en soutenant les projets et en favorisant les embauches dans l'ensemble des campus et des centres. À différents degrés selon le contexte propre à chaque territoire, les campus et les centres de l'UQAT ont su relever les défis de 2021-2022 et poursuivre leur développement.

### Campus de Rouyn-Noranda



Campus principal de l'UQAT, le campus de Rouyn-Noranda propose la majorité des programmes d'études de l'Université. Il accueille des étudiantes et des étudiants de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles souhaitant étudier à temps complet ou à temps partiel dans un environnement des plus dynamiques.

Les projets de développement sont nombreux au campus de Rouyn-Noranda. De nouveaux bâtiments, notamment la clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en soins de santé et services psychosociaux, verront le jour au cours des prochaines années. Le futur pavillon de l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME), étroitement lié au projet de Zone d'innovation minière de Rouyn-Noranda, fait également partie des nombreux projets en infrastructure qui ont été travaillés en 2021-2022. L'UQAT a par ailleurs amorcé une réflexion globale sur ses besoins futurs et sur les espaces à sa disposition pour sa croissance.

Dans un autre ordre d'idées, le manque de places en garderie a mené l'UQAT à s'affilier à la construction d'un nouveau CPE dans le but d'avoir des places prioritaires pour ses étudiants, étudiantes et les membres de son personnel. C'est avec beaucoup de fierté que l'ouverture officielle de la nouvelle installation du CPE Fleur et miel s'est effectuée le 31 août 2021 avec 21 places prioritaires pour l'UQAT. Ces places étant déjà comblées par des parents étudiants et employés, l'UQAT travaille activement à trouver des solutions pour soutenir les nouveaux parents et les aider à pouvoir faire un retour aux études ou au travail à la suite de leur congé.

## Campus de Val-d'Or



Incluant le Pavillon des Premiers-Peuples en l'honneur de la collaboration de l'UQAT avec les communautés autochtones, le campus de l'UQAT à Val-d'Or ouvre ses portes aux personnes étudiantes autochtones et non autochtones qui désirent réaliser des études de 1<sup>er</sup> ou de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, à temps complet ou à temps partiel. Situé en plein cœur du centre-ville, le campus de l'UQAT à Val-d'Or se démarque par la possibilité qui s'offre aux personnes étudiantes de côtoyer des gens de différentes communautés ainsi que par sa volonté de contribuer à l'essor de son territoire grâce à ses créneaux de recherche et ses programmes adaptés aux besoins de son milieu.

Au cours des dernières années, la problématique du logement étudiant a constitué un frein important au développement du campus. Après des délais importants, la construction de nouvelles résidences à Val-d'Or est enfin en cours. Les travaux ont été lancés en juin 2021.

Aussi, la réflexion pour l'aménagement d'un lieu d'enseignement extérieur est bien avancée. Ce projet émane d'une demande des ressources enseignantes et de la communauté étudiante. Comme à son habitude, l'UQAT travaille en étroite collaboration avec des partenaires du milieu et cette belle collaboration mènera à la construction d'une structure sur un terrain avoisinant le campus.

## Campus d'Amos



Situé au cœur d'une ville reconnue pour sa qualité de vie, le campus de l'UQAT à Amos représente un lieu à dimension humaine où la recherche côtoie régulièrement l'enseignement. Abrisant des laboratoires hautement spécialisés et des équipes de recherche dans le domaine de l'hydrogéologie, de la ligniculture et de la sylviculture intensive, le campus d'Amos permet à des personnes étudiantes de deuxième et de troisième cycle de partout dans le monde de collaborer avec des chercheurs et chercheuses de haut niveau et de travailler étroitement avec la communauté qui l'entoure.

Les membres du corps professoral arrivés récemment au campus d'Amos attirent de nombreux étudiants et étudiantes de cycles supérieurs dans les domaines de la forêt et de l'eau souterraine. Au campus d'Amos comme ailleurs, l'UQAT se retrouve avec des problèmes de déficit d'espace autant pour les espaces de travail que pour les laboratoires. Des démarches ont été amorcées avec les partenaires locaux afin d'acquérir des terrains et des infrastructures, et de doter le campus d'installations à la hauteur de ses ambitions. Rappelons que le campus d'Amos occupe présentement un étage du Centre de services scolaires Harricana.

Pour pallier le problème d'hébergement des personnes étudiantes, un ancien couvent a été rénové et reconverti en résidences étudiantes. Ce projet fût réalisé en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'ensemble des chambres furent disponibles à la rentrée d'automne 2021.

## Centre d'Abitibi-Ouest



L'équipe du centre de l'UQAT en Abitibi-Ouest est réduite car les étudiantes et étudiants sont principalement inscrits à des cours en ligne ou en présentiel le soir ou la fin de semaine. L'UQAT dispose également d'importantes infrastructures de recherche qui permettent à l'Abitibi-Ouest d'agir comme véritable plaque tournante de la recherche en foresterie et d'être reconnue au niveau international, notamment par la présence de la Forêt de recherche du Lac Duparquet.

En 2021-2022, la MRC d'Abitibi-Ouest a annoncé un nouveau partenariat visant à soutenir des projets de recherche réalisés en Abitibi-Ouest en contribuant à la hauteur de 75 000 \$. Ces projets doivent s'inscrire parmi les axes et les priorités de développement de la MRC et le concours s'adresse à l'ensemble du corps professoral de l'UQAT dans tous les domaines de recherche.

## Centre du Témiscamingue



Fièremment enraciné dans un sol riche et fertile, le centre de l'UQAT au Témiscamingue, situé à Notre-Dame-du-Nord, permet d'assurer une présence et un accompagnement personnalisé auprès des gens du territoire qu'il occupe. L'année 2021 signifie 10 ans de recherche en agriculture pour le centre du Témiscamingue. De plus, la station de recherche compte maintenant un nouveau laboratoire d'analyse agricole pour les producteurs et productrices de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien.

En croissance constante, le centre du Témiscamingue compte maintenant 8 postes à temps plein et accueille plus de 75 étudiantes et étudiants en plus d'avoir mené 67 projets de recherche en 5 ans. De plus, en 2021-2022, un travail important a été amorcé en vue de doter l'UQAT d'une filière spécialisée en grandes cultures biologiques.

## Centre de Mont-Laurier



Situé dans les Hautes-Laurentides, le centre de l'UQAT à Mont-Laurier est un lieu de choix pour toute personne friande de plein air et qui désire avoir un accès mitoyen entre Gatineau et Montréal. C'est en réponse à une demande du milieu que l'UQAT a décidé d'y offrir des programmes d'enseignement au premier cycle. La réponse est tellement forte que la construction de nouvelles installations est rapidement devenue incontournable.

Les travaux se poursuivent en vue de débiter la construction du nouveau pavillon UQAT. Des négociations ont eu lieu avec la Ville de Mont-Laurier et le centre collégial de Mont-Laurier du Cégep de Saint-Jérôme en ce qui concerne le terrain et la mise aux normes de la rue donnant accès au bâtiment. Le protocole d'entente visant la gestion du projet d'aménagement du centre de Mont-Laurier a été signé en février 2022. Cette démarche importante a permis d'officialiser l'éventuelle cession d'une partie du lot originaire appartenant au Centre collégial de Mont-Laurier à l'UQAT et à la ville de Mont-Laurier afin de pouvoir y ériger un bâtiment d'une superficie de 1 800 m<sup>2</sup>.

Du côté des programmes, le baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde est maintenant offert pour répondre à la demande grandissante des personnes étudiantes. En effet, l'effectif étudiant est toujours en croissance et l'offre de programmes est de plus en plus variée.

## Centre de Montréal



Véritable lieu d'émulsion créative, où l'art traditionnel côtoie celui du numérique, le centre de Montréal accueille les programmes d'art-thérapie et de création et nouveaux médias. Situé au cœur d'une ville reconnue pour sa vivacité, le centre de l'UQAT à Montréal se démarque par son style des plus inspirants ainsi que par la qualité des contacts humains qu'on y trouve.

Malgré le contexte pandémique, le centre de Montréal s'est démarqué à plusieurs niveaux en 2021-2022. En création et nouveaux médias, les étudiants et les étudiantes se sont vu décerner une quinzaine de prix à travers le monde pour des projets étudiants (films d'animation et jeux vidéo). D'ailleurs, les programmes en jeux vidéo de l'UQAT se sont hissés dans le top 5 des meilleures écoles de jeux vidéo au Canada selon gameschool.com.

En art-thérapie, les membres du corps professoral contribuent à l'ascension des programmes par l'entremise de différents projets de recherche et par leur participation à des conférences.

L'équipe s'est aussi agrandie avec l'embauche de deux membres du corps professoral, de personnel professionnel et de soutien.

## Développement de services et de partenariats

L'UQAT accorde une grande importance à ses relations avec les partenaires du milieu. Au cours des dernières années, le vice-rectorat adjoint au développement de services et de partenariats s'est d'ailleurs intéressé de façon particulière à l'adéquation entre l'offre de service de l'UQAT et les réalités locales de ses territoires d'ancrage, ainsi qu'à plusieurs autres sujets de grande importance, notamment les relations et les engagements auprès des Premiers Peuples. En 2021-2022, l'UQAT a par ailleurs travaillé à la création d'un nouveau vice-rectorat dédié à la réconciliation et au développement international et partenarial, qui regroupera les mandats du Service de la formation continue, de Mamawi Mikimodan, de UQAT international, de l'équipe d'équité, diversité et inclusion ainsi que du développement partenarial.

## Les questions autochtones



Depuis sa fondation en 1983, l'UQAT collabore de façon soutenue avec les Premières Nations et les Inuit et elle assume pleinement son rôle d'agent de changement. Elle prend part à la réconciliation entre tous les peuples de façon concrète et contribue au développement des compétences et au mieux-être des peuples autochtones.

À travers sa gouvernance, sa volonté de représentativité et son partenariat avec les Autochtones, l'UQAT s'assure que les Premières Nations et les Inuit peuvent jouer un rôle déterminant dans la gestion de l'Université, par exemple, via le conseil d'administration, le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, ainsi que le comité consultatif des Premiers Peuples. Ce partenariat et cette contribution active de l'UQAT au développement de la formation et de la recherche pour, par et avec les Autochtones en font un acteur incontournable au Québec.

En plus de développer des programmes d'études qui sont respectueux des perspectives autochtones, l'UQAT favorise un mode d'enseignement culturellement pertinent et un accès aux services de soutien à la réussite en mettant l'étudiante et l'étudiant au cœur de sa mission. Elle appuie l'amélioration des relations intercommunautaires grâce à des recherches qui posent, entre autres, un regard unique sur l'éducation, l'environnement et le développement social.

Avec son approche unique, l'UQAT maintient son engagement à rester une référence en matière de questions autochtones au Québec et au Canada.

Lors du Forum national sur la réconciliation 2021, l'UQAT s'est engagée à mettre en place quatre initiatives :

- 1- Valorisation des langues autochtones dans tous les centres et campus
- 2- Élaboration d'un curriculum culturellement adapté en inuktitut
- 3- Projet pédagogique en intervention de groupe intégrant les savoirs holistiques autochtones
- 4- Partage de savoirs scientifiques au sein des communautés inuit du Nunavik

Depuis plusieurs années déjà, l'École d'études autochtones offre des dîners-conférences. Depuis la pandémie, des adaptations ont été apportées afin d'offrir ces conférences en ligne. Les sujets traités sont très variés. À la session d'automne 2021 et d'hiver 2022, des propos tels la toponymie, l'impact de l'activité humaine sur la santé de l'original, le parcours politique des femmes autochtones, les enjeux relatifs à l'éducation, en passant par la diffusion de l'information financière en contexte autochtone ont été abordés et ont attiré de nombreux participants.

Une démarche de cocréation entre des studios et des professionnels de la créativité numérique et des artistes autochtones ont mené à une résidence de création pour la mise en valeur de la culture anicinabe. Pendant 4 jours, l'Espace O Lab de l'UQAT a accueilli des équipes qui ont travaillé à développer le prototype d'installation interactive expérientielle mettant en valeur le patrimoine anicinabe. Les prototypes ont été présentés au public lors du Festival de musique émergente (FME) de Rouyn-Noranda.

L'an dernier, le conseil d'administration de l'UQAT adoptait une résolution visant à mettre en place le Principe de Joyce ainsi que la bourse Joyce Echaquan. C'est en septembre dernier qu'une étudiante originaire de la communauté atikamekw d'Opitciwan et étudiante à la maîtrise sur mesure en études autochtones à l'UQAT recevait cette bourse d'un montant de 36 000 \$. Cette étudiante travaille à la mise en œuvre de l'approche de sécurisation culturelle au sein des établissements de santé et de services sociaux, conformément aux recommandations énoncées par la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics et le Principe de Joyce.

En septembre 2021, la communauté universitaire s'est mobilisée pour la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Le port symbolique du chandail orange a connu un vif succès par l'ensemble des employés, et ce, dans tous les centres et campus.

Finalement, une entente relative à la mise en place d'une unité mixte de recherche INRS-UQAT a permis à deux professeures en études autochtones de l'INRS de s'installer à l'UQAT pour réaliser des travaux de recherche sur les enjeux de société majeurs, soit l'éducation et la santé des Autochtones. Ces deux spécialistes sont basées à l'École d'études autochtones au campus de Val-d'Or.

### Service Mamawi Mikimodan

La création du Service Mamawi Mikimodan (faire ensemble) était prévue dans le plan d'action autochtone. C'est maintenant chose faite depuis l'automne 2021. Ce service est constitué d'une équipe chevronnée dont le rôle de conseillère est occupé par nulle autre que Mme Janet Mark. Cette dernière exerce une fonction de conseil et de suivi de l'application en matière de dossiers autochtones divers et agit à titre de personne-ressource à l'UQAT auprès des membres du personnel, de l'effectif étudiant autochtone et non autochtone, et des partenaires autochtones (communautés et organisations) dans le développement d'initiatives mutuellement bénéfiques dans le respect des protocoles et des pratiques culturellement pertinentes et sécurisantes.

Plus spécifiquement, le Service Mamawi Mikimodan et la conseillère stratégique à la réconciliation et à l'éducation autochtone effectuent des travaux d'analyse, offrent du soutien et des conseils à l'ensemble de l'UQAT ainsi qu'à la direction de l'UQAT sur tous les sujets qui touchent les cultures et les questions autochtones.

De surcroît, le service coordonne la réalisation du Plan d'action 2019-2024 – L'UQAT et les peuples autochtones en plus de celle de l'enjeu 4 du Plan de développement 2020-2025. L'équipe soutient les départements au niveau de la décolonisation et de l'autochtonisation des cours et programmes. Le service travaille également en concertation avec les équipes des centres et campus afin de mettre sur pied des initiatives pour favoriser la sécurisation culturelle, entre autres, par la mise en valeur des cultures et des espaces autochtones.

## Équité, diversité et inclusion



L'UQAT est soucieuse de favoriser un environnement d'exception en recherche, en création et en formation de la relève, reconnu pour ses contributions scientifiques, son ouverture sur le monde, son engagement envers le développement de la société et sa proximité envers les individus et les communautés. Pour cela, l'UQAT s'engage à ce que son environnement en recherche, en création et en formation encourage pleinement l'équité et la diversité au sein de la communauté universitaire. Afin de mener à bien ses engagements, deux nouvelles ressources, dédiées aux questions d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) à l'UQAT, ont été déployées.

Au cours de la dernière année, la révision complète du processus de dotation a été réalisée avec l'équipe du service des ressources humaines. L'objectif était de rendre les démarches et les outils le plus inclusifs possible.

En termes de gouvernance, l'UQAT a travaillé activement à améliorer la gestion institutionnelle des dossiers d'EDI. Avec la création d'un poste permanent à temps plein de conseillère en EDI, d'un poste contractuel d'agent ou d'agente à l'EDI à temps plein et d'un service EDI, qui est positionné sous un nouveau vice-rectorat à la réconciliation et au développement international et partenarial, la prise en charge institutionnelle et transversale des dossiers est facilitée.

Enfin, la valorisation des objectifs et résultats institutionnels en EDI et la promotion des résultats et recommandations qui découlent de l'étude sur l'état de l'EDI à l'UQAT au sein du corps professoral et des cadres a été réalisée. En réponse aux besoins identifiés, le service a développé des outils de sensibilisation autant à l'interne qu'au sein de groupes de travail interuniversitaires.

## UQAT international



Avec des expertises reconnues mondialement dans plusieurs domaines, les professeures et les professeurs de l'UQAT s'illustrent tant par leurs nombreuses collaborations qu'à travers l'excellence de leurs travaux. Université francophone, l'UQAT est active en formation, en recherche ainsi qu'en recherche-crédation dans de nombreux pays.

UQAT international coordonne les actions en matière d'internationalisation et insuffle une dimension interculturelle et internationale aux activités des écoles, instituts, unités d'enseignement et de recherche, différents services, campus et centres, que ce soit à travers l'offre de formation, la recherche, les services à la collectivité ou l'élaboration et la mise en œuvre d'ententes, de politiques, de procédures et de règlements.

La pandémie a fait en sorte que les étudiantes et étudiants internationaux ont été moins nombreux à l'UQAT dans la dernière année. On pouvait tout de même compter 397 personnes étudiantes de 45 nationalités différentes en 2021-2022 dans l'ensemble des centres et campus. À cela s'ajoute une centaine d'ententes actives avec une trentaine de pays différents.

Le plan d'action adopté l'an dernier a déjà atteint 28 % des réalisations prévues et est entamé à 47 %. Une politique relative à la sécurité des activités internationales a également été élaborée afin d'assurer la protection des individus lors des déplacements à l'étranger.

La participation de l'UQAT à une Mission scientifique du gouvernement du Québec au Maroc et en Tunisie a permis de rencontrer de nombreux partenaires. De plus, deux délégations sénégalaises ont été accueillies à l'UQAT et un colloque intersectoriel en art, design et ingénierie ainsi qu'un atelier scientifique ont eu lieu à l'Université de Sfax en Tunisie.

Finalement, l'élaboration et le renouvellement de plus d'une trentaine d'ententes en collaboration avec divers départements ont été réalisés.

## Formation continue



Le Service de la formation continue de l'UQAT est un partenaire incontournable pour tous les projets de formation individuels ou d'entreprise. Les formations de grande qualité sont pertinentes, actuelles et directement liées aux réalités professionnelles d'aujourd'hui. L'offre s'appuie sur un réseau de formateurs qualifiés dans différents domaines d'expertise, dont la gestion, le développement du capital humain et les questions autochtones.

Au cours de la dernière année, plus de 200 formations ont été offertes à plus de 10 000 personnes.

Comme les questions autochtones sont la spécialité du Service de la formation continue de l'UQAT, plusieurs nouveaux projets d'envergure ont été déployés. De plus, le renouvellement et la signature de plusieurs ententes de partenariats et de projets ont été réalisés notamment pour offrir des formations à l'international.

Parmi les plus importants, mentionnons les partenariats avec Service Québec, l'École de technologie supérieure, Synthèse, MISA et l'Institut national des mines. À l'international, des formations en ergonomie et en ergothérapie destinées à des médecins du Sénégal ont été offertes ainsi qu'une série de formations en environnement minier au Maroc.

## Gestion des ressources

Le Vice-rectorat aux ressources assume un rôle indispensable de soutien à l'enseignement et à la recherche en regroupant les services qui concernent la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et technologiques nécessaires à la réalisation de la mission de l'Université.

D'ailleurs, la croissance de l'UQAT entraîne des répercussions sur l'organisation du travail. Les équipes s'agrandissent et des mises à jour sont à faire concernant les pratiques et l'organisation du travail. À ce jour, des améliorations ont été apportées en lien avec les processus d'affaires et leur standardisation dans l'ensemble de l'organisation, et ce, toujours en étroite collaboration avec les équipes concernées.

Un important déficit d'espace est bien présent dans différents campus et centres de l'UQAT. Pour le campus principal, malgré la subvention accordée pour la construction de la Clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en soins de santé et services psychosociaux ainsi qu'un agrandissement supplémentaire pour des espaces administratifs, le Service des ressources matérielles n'arrive pas à trouver des espaces de travail pour combler la totalité des besoins.

À l'heure actuelle, près de 90 personnes n'ont pas de bureau et de nombreux employés et employées partagent leur espace de travail initialement conçu pour n'accueillir qu'une seule

personne. Le télétravail permet temporairement d'amoinrir la problématique, mais la décision d'aménager des espaces au centre-ville de Rouyn-Noranda viendra donner un peu d'air au campus principal. Les démarches entourant l'acquisition d'un immeuble se poursuivent et se compléteront durant l'année scolaire 2022-2023. À titre de rappel, la hausse constante de l'effectif étudiant a mené à l'embauche de personnel administratif supplémentaire ainsi que de nombreux nouveaux membres du corps professoral.

En tout, près de 70 employés déménageront au printemps 2023 dans les nouveaux bureaux. Comme l'immeuble appartient au gouvernement fédéral, les démarches sont complexes et nombreuses pour arriver à la signature de l'acte de vente.

Afin de ne pas freiner la croissance et d'utiliser ses espaces de façon plus efficace, une équipe travaille sur un projet pilote de dépersonnalisation des espaces de bureau. En effet, avec les embauches à venir, le nouvel immeuble est déjà plein et les équipes seront à l'étroit dans peu de temps. Au campus principal, malgré le déplacement de nombreuses équipes, le projet de dépersonnalisation sera aussi instauré pour éviter que le même problème ne se reproduise à nouveau.

L'hébergement des étudiants et étudiantes est aussi une problématique présente dans la majorité des centres et campus de l'UQAT. Pour pallier la situation, l'Université compte sur la collaboration de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) afin de développer de nouvelles places pour les accueillir. Différentes hypothèses sont explorées, soit l'acquisition de bâtiments existants ou la construction de nouvelles résidences.

Avec l'objectif de poursuivre le développement de l'UQAT, des réflexions sont aussi en cours visant l'achat de terrains dans les différentes villes où sont installés les centres et campus.

## Ressources humaines

Les conventions collectives du personnel de soutien et des professeurs et professeures venant à échéance, des négociations ont eu lieu au courant de l'année. À la grande satisfaction de tous et toutes, les rencontres se sont déroulées dans une ambiance constructive et ont mené à la signature des deux nouvelles conventions collectives dans un délai très court.

Comme déjà mentionnée, la croissance de l'effectif étudiant amène à l'embauche de personnel administratif et de membres du corps professoral. Ainsi, c'est 120 processus de dotation qui ont été réalisés dans la dernière année et qui ont mené à l'embauche de :

48 membres du personnel de soutien.

50 professionnels et professionnelles

20 professeurs et professeures

2 cadres

Le Service des ressources humaines s'est officiellement doté d'une équipe dédiée au développement des compétences et à la formation des employés. En 2021-2022, 19 formations différentes ont été offertes à 646 membres du personnel salarié.

L'équipe de santé et sécurité au travail à quant à elle, offert des formations pour les membres du personnel et les personnes étudiantes concernés pour un total de 613 personnes. Une bonne partie de ces formations concernaient les sorties terrain des étudiants et étudiantes de l'Institut de recherche sur les forêts (IRF) et de l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME).

Un pas de plus a également été fait en ce qui concerne l'accueil des nouveaux membres du personnel. Ainsi, une séance d'accueil est maintenant faite pour tous les nouveaux employés et nouvelles employées afin de leur présenter l'organisation, de survoler l'aspect santé et sécurité au travail et d'évaluer leurs besoins en formation.

Malgré le retour au travail en présentiel, le télétravail demeure possible pour les membres du personnel qui le peuvent et qui le désirent à raison de deux jours maximum par semaine. Mentionnons que malgré la présence un peu moins remarquée de la Covid 19, les mesures ont été maintenues de manière très stricte afin de prévenir les éclosions.

En contexte de pénurie de main-d'œuvre, le Service des ressources humaines a lancé sa nouvelle marque employeur sous le thème « Faire carrière dans un milieu d'exception ». Ayant déjà bonne réputation comme employeur de choix, l'UQAT a voulu faire un pas de plus dans la promotion d'un milieu de travail et de vie des plus attractifs afin d'attirer des candidatures encore plus intéressantes pour pourvoir les nombreux postes disponibles.

### Ressources financières

En 2021-2022, des bourses de provenances variées ont été offertes aux étudiants et étudiantes. En effet, c'est plus de 555 000 \$ qui ont été versés en bourses d'exemption et plus de 4 millions de dollars à partir des fonds de recherche des membres du corps professoral.

Un surplus budgétaire est constaté et est directement en lien avec la croissance de 6,3 % de l'effectif étudiant.

### Ressources matérielles

Dans le cadre de la subvention offerte pour les violences à caractère sexuelles, un expert a réalisé une évaluation très complète de l'ensemble du campus de Rouyn-Noranda, et ce, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice afin de mettre en lumière les éléments à améliorer pour que les lieux soient sécuritaires. Le rapport démontre les endroits à sécuriser par différentes stratégies telles l'ajout de lumières, de caméras ou encore d'affiches mentionnant que les lieux sont surveillés.

L'évaluation des autres centres et campus sera réalisée sous peu par un membre de l'équipe des ressources matérielles.

### Approvisionnements

Le Service des approvisionnements a dû relever des défis de taille au cours de la dernière année afin d'offrir un service de qualité malgré les difficultés d'approvisionnement. Il a également fourni l'ensemble des équipements de protection individuelle et le matériel nécessaire pour que le télétravail soit possible à tous les membres du personnel qui en avaient besoin.

### Technologies de l'information

Service très sollicité, les technologies de l'information sont constamment aux aguets pour s'assurer que tous les systèmes fonctionnent adéquatement et soient sécurisées. D'ailleurs, pour assurer une plus grande sécurité, le rapatriement des données en sol canadien a été effectué au cours de la dernière année.

Pour répondre aux besoins des étudiants et étudiantes, la décision de convertir 15 salles de classe en ZoomRoom et en salles comodales a été prise. Ces installations ont permis aux personnes étudiantes de suivre leurs cours autant en présentiel qu'à distance à la session d'hiver 2022.

Finalement, de nombreux travaux ont été réalisés afin d'améliorer le niveau de sécurité de l'établissement.

## Prix et distinctions

- **Suzy Basile** | Prix Égalité Thérèse-Casgrain dans la catégorie Hommage du Secrétariat à la condition féminine (avril 2021)
- **Yves Bergeron** | Parmi les scientifiques les plus influents du monde dans le domaine de l'écologie et de l'évolution (classé au 72<sup>e</sup> rang des 1 000 meilleurs chercheurs et chercheuses du monde et 4<sup>e</sup> au Canada selon la plateforme académique de premier plan *Research.com*)
- **Andréanne Bernier** | Prix Relève en enseignement des Journées de l'enseignement universitaire de l'UQAT
- **Annie DesRochers** | Prix David J. Gifford de la Société canadienne de biologie végétale (décerné pour la première fois à une femme)
- **Frédérique Cornellier** | 3<sup>e</sup> place des Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche du Fonds de recherche du Québec Société et culture
- **Augustin Ependa** | Prix Carrière en enseignement des Journées de l'enseignement universitaire de l'UQAT
- **Stéphane Grenier** | Prix Audace pédagogique des Journées de l'enseignement universitaire de l'UQAT
- **Anaïs Lacasse** | Admise au Cercle d'excellence de l'Université du Québec (UQ)
- **Anaïs Lacasse** | Prix Encadrement aux cycles supérieurs des Journées de l'enseignement universitaire de l'UQAT
- **Denis Martel** | Médaille de l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ
- **Lise Pelletier** | Prix d'excellence de l'UQ, Leadership en enseignement — sciences humaines et sociales
- Équipe en **création et nouveaux médias** | Prix NUMIX pour la relève étudiante pour une 2<sup>e</sup> année consécutive
- Prix coup de cœur de la Relève pour le **comité étudiant des comptables professionnels agréés** de l'UQAT

## Les perspectives 2022-2023

L'année en cours est déjà très prometteuse. Ainsi, depuis le début de la session d'été 2022, les actions en lien avec le Plan de développement 2020-2025 de l'UQAT sont nombreuses. Voici un bref portrait des actions prévues en 2022-2023 pour chacun des cinq enjeux.

### Enjeu 01 : Former par une pédagogie active et exemplaire, dans des programmes distinctifs et novateurs

Les valeurs chères à l'UQAT prennent tout leur sens dans le développement de nouveaux programmes. En tenant compte des besoins du milieu et en élaborant des partenariats des plus originaux, l'UQAT réussit à s'implanter à l'extérieur de la région de l'Abitibi-Témiscamingue grâce à sa réputation. Le profil humain de l'organisation est recherché tant dans ses méthodes d'enseignement en présentiel, à distance que dans ses façons de faire au niveau organisationnel.

Les programmes à surveiller dans la prochaine année sont principalement la maîtrise qualifiante en éducation offerte 100 % à distance. Dans un contexte où la pénurie de personnel enseignant représente un enjeu de taille, l'UQAT et la TÉLUQ ont décidé d'unir leurs forces pour offrir deux maîtrises qualifiantes soit une en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire et l'autre en enseignement au secondaire, concentrations mathématiques et français. Ces programmes s'adressent à des personnes qui détiennent un baccalauréat et un lien d'emploi actif, mais qui n'ont pas de brevet d'enseignement.

Autre développement important, la création d'une maîtrise et d'un doctorat en société et culture regroupant les départements de l'UER en sciences du développement humain et social, de l'École de travail social, de l'École d'études autochtones, de l'UER en création et nouveaux médias et de l'UER en sciences de la gestion devrait se finaliser au cours de l'année. Ces programmes multidisciplinaires seront fort intéressants pour les étudiants et étudiantes de tous ces domaines d'études.

De plus, la toute nouvelle offre de formations dans le domaine de l'éducation dans la Vallée-de-la-Gatineau et le Pontiac est à surveiller.

L'Institut de recherche en mines et en environnement est en démarche avec Polytechnique Montréal pour faire en sorte que les programmes de maîtrise et de doctorat en génie minéral deviennent conjoints et que la 4<sup>e</sup> année du baccalauréat en génie minéral puisse se faire à l'UQAT.

L'UER en sciences du développement humain et social comportait trois équipes, soit travail social, psychoéducation et art-thérapie. Une longue réflexion a mené à la création de l'École de travail social qui verra officiellement le jour en 2022-2023. Les départements d'art-thérapie et de psychoéducation entreprendront quant à eux une démarche de planification stratégique qui pourraient les mener à une autonomisation.

Du côté de la formation continue, la consolidation du positionnement notamment grâce au lancement d'une identité visuelle fait partie des projets de l'année. Le service vise également à renforcer son rôle de levier vers les programmes crédités afin de contribuer à leur visibilité et à leur pérennité en continuant de soutenir les membres du corps professoral dans leurs projets de formation continue, notamment à l'international.

Les formations sur les réalités autochtones demeurent également une priorité puisque la notoriété du Service est très élevée dans ce domaine.

Avec la demande grandissante pour des cours médiatisés, il devenait nécessaire de fournir à l'équipe du Service de pédagogie universitaire et de formation à distance (SPUFAD) un studio supplémentaire pour effectuer la médiatisation des cours. C'est pourquoi des travaux permettront de transformer un local de classe en local de médiatisation. Les travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'automne.

En ce qui concerne les projets du SPUFAD pour 2022-2023, 18 nouveaux cours devraient faire l'objet d'une médiatisation et 24 autres devraient être mis à jour.

Plus spécifiquement en art-thérapie, l'intention d'accueillir des étudiants en provenance de l'étranger est explorée depuis quelques années. La pandémie a mis le projet de côté, mais il sera réévalué sérieusement cette année puisque la demande est bien présente à l'international. Les travaux se poursuivent également en termes de reconnaissance de la profession d'art-thérapeute au Québec par l'entremise d'un ordre professionnel.

L'attraction et la rétention des équipes professorales sont au cœur des préoccupations. Par ailleurs, les étudiants et étudiantes s'inscrivent de plus en plus aux cours à distance au détriment des cours en présentiel. La dynamique pédagogique est affectée par cette nouvelle tendance. Les raisons sont nombreuses pour expliquer ce phénomène, soit la pénurie de main-d'œuvre, le manque de places en garderie, le manque de disponibilité des logements, l'augmentation du coût de la vie et, pour le campus de Rouyn-Noranda, malheureusement, la qualité de l'air. Il devient donc plus facilitant pour certains étudiants et étudiantes de demeurer dans leur municipalité que de tenter de se trouver un logement. De plus, il n'est pas rare que les personnes étudiantes occupent un emploi et suivent leur formation à temps partiel.

Les défis sont de taille pour les équipes afin de trouver des solutions innovantes pour devenir plus attractives autant pour le corps professoral que pour les étudiants et étudiantes.

### Enjeu 02 : Renforcer le positionnement de l'UQAT en recherche, recherche-crédation et innovation

Il est difficile de croire qu'une université de la taille de l'UQAT puisse se retrouver au sommet du palmarès en termes de financement et d'intensité de recherche et au 36e rang des universités canadiennes en termes de recherche et de recherche-crédation. Pourtant, c'est bel et bien le cas et les équipes professorales sont bien déterminées à poursuivre leur ascension afin de se démarquer encore plus sur le plan national.

Le dossier de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda sera une belle occasion de mettre en valeur le savoir-faire et les connaissances des membres du corps professoral et de mettre en application les forces en termes de travail de collaboration.

Parmi les grands projets, mentionnons également le renouvellement de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. Une subvention de plus d'un million de dollars a également été octroyée pour les grandes cultures biologiques au Témiscamingue. Comme les terres de l'Abitibi-Témiscamingue détiennent un excellent potentiel pour les grandes cultures

biologiques et pour le développement de modèles agricoles et agroforestiers durables, cette subvention permettra d'améliorer les connaissances dans ce domaine.

Avec son expertise en eau souterraine, l'UQAT est déjà bien implantée dans le Grand Nord québécois. Une aide financière de 350 000 \$ de la Société du Plan Nord est accordée à l'UQAT pour remédier au manque criant d'informations sur les ressources hydriques de la région. Un laboratoire mobile sera conçu et l'achat de plusieurs appareils permettant d'étudier les paramètres de l'eau sera fait. Ce projet permet d'agir de manière proactive et non d'attendre qu'un problème surgisse pour améliorer les connaissances dans le domaine de l'hydrogéologie.

### Enjeu 03 : Se mobiliser pour le développement de l'ensemble de l'organisation et l'épanouissement des membres de la communauté universitaire

Au fil des ans, les enjeux stratégiques et transversaux ont connu une progression importante, notamment, les relations et l'engagement de l'UQAT auprès des Premiers Peuples, l'internationalisation de l'université, la formation continue et le développement partenarial.

À la suite d'une importante réflexion et d'une consultation auprès de plusieurs instances de la communauté universitaire, il a été convenu de procéder à la création d'un nouveau vice-rectorat. Cette nouvelle structure s'avère nécessaire afin de consolider les acquis actuels, mais aussi pour soutenir et bonifier la mission et le développement de l'UQAT, et ce, tout en maintenant une cohérence en termes de gestion organisationnelle et de développement institutionnel des enjeux lui étant rattachés.

Officialisé par le conseil d'administration de l'UQAT au printemps 2022, le nouveau vice-rectorat à la réconciliation et au développement international et partenarial (VRRIP) regroupe ainsi le Service de formation continue, les relations et l'engagement de l'UQAT auprès des Premiers Peuples avec le Service Mamawi Mikimodan (faire ensemble), l'internationalisation de l'université avec UQAT international, le développement partenarial, les dossiers transversaux reliés à l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que la traduction institutionnelle. La prochaine année servira sans aucun doute à structurer ce nouveau vice-rectorat et à l'ajout de ressources dans les équipes responsables afin d'assurer un bon fonctionnement.

La croissance de l'effectif étudiant et par conséquent du personnel administratif et des ressources professorales amène l'organisation à avoir des besoins en espaces toujours plus grands. L'orientation est de prendre des décisions qui feront en sorte que les générations futures pourront poursuivre le développement de l'UQAT grâce aux aménagements et aux acquisitions qui auront été planifiés. C'est pourquoi les achats de terrains, la construction de nouveaux pavillons et de résidences étudiantes font partie des projets d'envergure prioritaires à mettre en branle en 2022-2023.

Fait intéressant, l'UQAT est en processus pour lancer un concours d'architecture dans le projet de l'agrandissement du campus de Rouyn-Noranda et de construction de la Clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en soins de santé et en services psychosociaux. Le campus actuel faisant la fierté de la communauté universitaire, l'ajout d'un pavillon annexé au bâtiment principal représentera un grand défi au niveau architectural. L'UQAT a donc opté pour un concours d'architecture et cette démarche représente une première dans le réseau universitaire depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les contrats des organismes publics. Le manque d'espace dans les

deux instituts de recherche est également bien présent. Le projet de construire un pavillon est en cours autant pour l'IRF que pour l'IRME. Plusieurs scénarios sont sur la table et la recherche de financement est en cours.

À plus court terme, les démarches entourant l'acquisition de l'immeuble à bureaux au centre-ville de Rouyn-Noranda seront complétées. Les travaux de rénovation seront réalisés afin que les membres du personnel concernés puissent intégrer leurs nouveaux bureaux au printemps prochain. Malgré cette acquisition, l'énorme déficit d'espace amène l'organisation à expérimenter d'autres avenues afin de pouvoir permettre à l'ensemble de ses employés et employées d'avoir accès à un bureau. Un projet pilote sur la dépersonnalisation des espaces de travail est en cours et les premières expérimentations devraient s'amorcer au cours de l'automne.

L'hébergement étudiant est également un problème important et un chantier est en cours afin de régler cette problématique. Des terrains seront achetés pour permettre la construction ultérieure de résidences étudiantes.

Une collaboration avec un autre Centre de la petite enfance permettra de venir en aide aux parents étudiants et employés à la recherche de places en garderie. La construction d'une installation de 78 places est sur le point de débiter et une trentaine de places pourraient être prioritaires.

L'optimisation des processus est au cœur des préoccupations et plusieurs actions sont faites pour améliorer le fonctionnement des équipes. De plus, la numérisation des documents est bien avancée et les travaux se poursuivent. Mentionnons que le fait de numériser des dossiers est très aidant dans le contexte où l'UQAT est en déficit d'espace majeur.

Toujours avec l'objectif de sécuriser les comptes et les informations personnelles, l'implantation du courriel sécurisé est en cours. Des formations sont offertes à toutes les équipes qui doivent utiliser cette méthode d'envoi.

Les effets néfastes de la pandémie ont inspiré l'idée de tenir une journée dédiée à la santé. L'UQAT tiendra la première édition de la Journée de la santé le 21 septembre prochain. Différentes thématiques seront abordées telles la nutrition, l'activité physique, la lutte au tabac et le vapotage, la déconnexion, la détente et la dépendance aux écrans. Les personnes étudiantes et les membres du personnel seront invités à visiter des kiosques afin d'y rencontrer des professionnels et professionnelles de la santé et à assister à des conférences tout au long de la journée.

Enfin, malgré les nombreux gestes quotidiens pour diminuer l'empreinte environnementale, l'UQAT a le souci d'en faire encore plus. C'est ce qui a mené le conseil d'administration à voter en faveur de l'embauche d'un conseiller ou conseillère en écoresponsabilité. Dès l'automne, les travaux pour la réalisation d'un bilan de l'empreinte environnementale seront entamés et seront suivis par l'élaboration d'un plan d'action visant à démontrer, par des gestes concrets, un engagement pour un avenir durable et responsable.

#### Enjeu 04 : Façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples

La collaboration avec les Premiers Peuples a toujours fait partie des valeurs de l'UQAT. Fière des liens étroits qui se sont tissés au fil des ans, l'organisation accorde une grande importance à cet enjeu. Cette vision s'illustre notamment par la présence plus nombreuse de diplômés et diplômées autochtones à la collation des grades de juin. Pour une première fois, des diplômés et diplômées Inuit feront le voyage pour assister à la cérémonie. Pour cette occasion hautement significative, les mortiers seront transmis à l'avance aux étudiants et étudiantes afin que ceux et celles qui le désirent puissent y ajouter des perles en guise de symbole évoquant la culture et les traditions ancestrales.

La journée « Vérité et réconciliation » du 30 septembre sera dédiée à la formation sur les réalités autochtones. En effet, la nouvelle formation « Autochtones 101 » sera rendue disponible pour l'ensemble du personnel qui pourra être libéré pour la suivre.

Toujours dans le but d'adapter les pratiques aux réalités autochtones, une page Internet sera conçue sur le site de la bibliothèque.

La prochaine année servira à poursuivre la route déjà bien entamée et à continuer de faire ensemble pour le bien de tout un chacun.

#### Enjeu 05 : Être davantage connue et reconnue, ici et ailleurs

Sans complexe, l'UQAT veut prendre la place qui lui revient, autant en Abitibi-Témiscamingue que sur les scènes québécoises et canadiennes et à l'international. En 2022-2023, une stratégie de positionnement et de relations publiques sera élaborée et mise en place à cet effet.

La réputation des ressources professorales est également un pilier pour la reconnaissance de l'établissement. C'est par le fruit du travail acharné du corps professoral que l'UQAT peut rayonner autant partout dans le monde. Avec des collaborations toujours plus nombreuses, UQAT International continuera de jouer un rôle central dans l'importante place que prend l'UQAT sur l'échiquier international.

De plus en plus connue et réputée, l'UQAT se fait remarquer également par le lancement de la plus grande campagne de financement de son histoire. Ainsi, la campagne intitulée « Bâtir l'avenir maintenant », qui sera lancée en 2022-2023, vise à amasser 25 millions de dollars au cours des 5 prochaines années. Ces sommes serviront de levier pour le démarrage de 16 projets d'une valeur de plus de 100 millions de dollars.

Finalement, en 2023, l'UQAT célébrera ses 40 ans. Les préparatifs sont déjà en cours pour célébrer cet événement des plus importants.

## Conclusion

L'année 2021-2022 fut bien remplie, c'est le moins que l'on puisse dire. De belles réussites, la mise sur pied de projets novateurs et des avancées dans les différents départements et services. Que d'éléments de fierté et d'accomplissements! Bien entendu, des défis se sont présentés à l'occasion, mais l'agilité de la communauté de l'UQAT a permis d'évoluer et de se surpasser.

En 2022-2023, l'UQAT compte poursuivre sur cette lancée en continuant à donner du sens à ses actions. Dans le contexte actuel de croissance fulgurante de l'UQAT, cela représente sans contredit une nécessité. Il importe de préserver cette cohérence essentielle, pour bien comprendre les enjeux, et nous permettre ainsi de faire des choix judicieux et de mettre en place des stratégies optimales. Le sens permet d'aller dans la bonne direction, il demande réflexion et concertation. Il s'agit d'une priorité cette année afin de s'assurer de poursuivre dans la bonne voie, celle du développement de notre université. Une voie qui est tracée dans le respect de nos valeurs d'humanité, d'audace et de créativité. Une voie qui rallie notre communauté, et ce, autant nos personnes d'expérience que nos nouvelles recrues, ainsi que nos étudiantes, étudiants et partenaires d'ici et d'ailleurs. La bonne nouvelle, c'est que nous sommes parfaitement outillés pour continuer dans cette direction. Nos balises sont solides, notamment grâce à nos différents plans qui nous servent de guides.

Plus que jamais, ce sens sera précieux dans le contexte des grands enjeux auxquels nous devons faire face collectivement en tant que société, mais également en tant qu'université. Le contexte de pénurie de main-d'œuvre frappe également l'UQAT, même si elle représente un milieu d'exception pour y faire carrière. Dans les territoires d'ancrage, le manque de logements freine actuellement le développement, particulièrement en lien avec l'accueil d'étudiantes et d'étudiants en provenance de l'extérieur. Il est donc impératif pour l'organisation de prendre les choses en main afin de trouver des solutions.

Un autre dossier important pour notre communauté touche la liberté universitaire, un enjeu à ne pas sous-estimer. Cette liberté, indissociable de la mission des universités et essentielle à la progression du savoir, mérite en effet qu'on s'engage à veiller à son respect et à sa protection, surtout dans le contexte actuel, qui démontre qu'aucun principe ne peut être tenu pour acquis.

L'UQAT prend également un engagement pour un avenir durable et responsable. L'embauche d'une nouvelle ressource en écoresponsabilité, cette année, représente d'ailleurs un pas de plus pour mettre en œuvre un plan de match porteur pour la diminution de l'empreinte environnementale de l'université.

D'ailleurs, le dossier de la qualité de l'air en lien avec les activités de la Fonderie Horne prend une place importante dans l'actualité. Dossier extrêmement polarisé, il suscite, avec raison, une prise de conscience collective qui dépasse largement les frontières de la région. L'UQAT est grandement préoccupée par les effets multilatéraux de la crise actuelle. Comme de nombreuses organisations à Rouyn-Noranda, l'UQAT est elle aussi une victime collatérale des décisions politiques antérieures qui ont permis à la Fonderie d'excéder la norme provinciale de 3 ng/m<sup>3</sup> d'arsenic. Les impacts de ces décisions sont nombreux et touchent directement notre université sur plusieurs plans, notamment la santé et la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda, le

recrutement d'étudiants et d'étudiantes ainsi que notre attractivité en tant qu'employeur de choix de même que la rétention de nos ressources à Rouyn-Noranda. Dans ce contexte, l'UQAT souhaite participer activement, avec ses partenaires, à la recherche et à la mise en place de solutions tangibles et durables pour la santé et le bien-être de toute la population.

L'année 2022-2023 sera occupée par plusieurs autres dossiers chauds et des changements structurels majeurs sont à prévoir. La sécurité de l'information à l'UQAT représente l'un de ces dossiers, toujours aussi d'actualité. La consolidation de plusieurs équipes est aussi parmi les priorités de la prochaine année pour solidifier notre organisation à différents égards. Un développement majeur dans l'histoire de l'UQAT est la création du vice-rectorat à la réconciliation et au développement international et partenarial, le VRRIP. Cette nouvelle structure regroupe le Service de formation continue, les relations et l'engagement de l'UQAT auprès des Premiers Peuples avec le Service Mamawi Mikimodan, l'internationalisation de l'université avec UQAT International, le développement partenarial, les dossiers transversaux reliés à l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que la traduction institutionnelle. La création de ce vice-rectorat illustre parfaitement à quel point l'UQAT, après quasiment 40 ans d'existence, est arrivée à la fin de son modèle basé sur une université de petite taille. En effet, pour répondre aux besoins actuels, mais aussi à ceux en développement et assurer une structure pérenne, cette nouvelle structure organisationnelle représente la suite logique pour notre université. Évidemment, le lancement de la plus grande campagne de financement de l'histoire de l'UQAT visant l'atteinte de 25 millions de dollars, est un autre symbole de la grande année qui s'amorce.

Ce rapport a fait une démonstration exhaustive du dynamisme de l'UQAT, démontré concrètement par les nombreuses réalisations de la dernière année et les perspectives encourageantes pour le futur. Les efforts investis continuent à porter leurs fruits, que ce soit au sein des UER, écoles et instituts ou dans l'un ou l'autre des nombreux services de l'UQAT. Chaque membre de la communauté universitaire joue un rôle déterminant dans la promotion de nos programmes et le recrutement de nos étudiants et étudiantes. En 2022-2023, les objectifs et les projets des différentes équipes sont nombreux et ambitieux! Les événements également, et ce, dans tous les domaines! La liste est impressionnante et, surtout, inspirante. Peu importe les défis qui se présenteront, c'est en misant sur ses valeurs profondes, son intelligence et son dynamisme que l'UQAT atteindra un succès à l'image des années passées, mais tourné vers l'avenir florissant qui s'annonce!

# ÉTATS FINANCIERS

HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE



**Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue**

**Systeme d'information financière des universités  
2021-2022**



Responsable des ressources financières

18 octobre 2022

Date

Enseignement  
supérieur  
Québec 

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE  
 au 30 avril 2022  
 en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>ACTIF</b>									
<b>Actif à court terme</b>									
1	Encaisse (001)	s/o	28 698 388	-	-	-	-	28 698 388	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-	-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-	-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	11 400 767	---	---	---	---	11 400 767	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	2 234 805	---	---	---	---	2 234 805	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	2 369 253	3 714 953	3 329 382	278 300	-	9 691 888	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	278 300	21 359 931	7 156 167	-	(28 794 398)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	207 998	7 511	-	-	-	215 509	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-	-	11
	<b>Total de l'actif court terme</b>		<b>45 189 511</b>	<b>25 082 395</b>	<b>10 485 549</b>	<b>278 300</b>	<b>(28 794 398)</b>	<b>52 241 357</b>	
<b>Actif à long terme</b>									
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-	-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	-	-	-	-	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-	-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	495 000	-	-	-	-	495 000	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-	-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	63 967 348	---	---	63 967 348	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---	-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-	-	20
21	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>45 684 511</b>	<b>25 082 395</b>	<b>74 452 897</b>	<b>278 300</b>	<b>(28 794 398)</b>	<b>116 703 705</b>	<b>21</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>									
<b>Passif à court terme</b>									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	60 744	-	-	60 744	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	7 750 483	-	---	-	-	7 750 483	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	1 283 575	-	---	-	-	1 283 575	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	6 276 738	210 999	80 091	-	-	6 567 828	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	3 091 354	437 813	---	---	-	3 529 167	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	87 819	24 433 583	314 632	-	-	24 836 034	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	-	-	755 141	-	-	755 141	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	28 516 098	-	-	278 300	(28 794 398)	-	32
	<b>Total du passif à court terme</b>		<b>47 006 067</b>	<b>25 082 395</b>	<b>1 210 608</b>	<b>278 300</b>	<b>(28 794 398)</b>	<b>44 782 972</b>	
<b>Passif à long terme</b>									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	11 622 000	-	-	-	-	11 622 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	57 292 773	---	---	57 292 773	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>58 628 067</b>	<b>25 082 395</b>	<b>58 503 381</b>	<b>278 300</b>	<b>(28 794 398)</b>	<b>113 697 745</b>	<b>39</b>

**SOLDES DE FONDS<sup>1</sup>**

40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	120 000	-	-	-	120 000	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(12 943 556)	---	---	---	---	(12 943 556)	42	
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	15 829 516	---	---	-	15 829 516	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(12 943 556)</b>	<b>-</b>	<b>15 949 516</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 005 960</b>	<b>46</b>
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>45 684 511</b>	<b>25 082 395</b>	<b>74 452 897</b>	<b>278 300</b>	<b>(28 794 398)</b>	<b>116 703 705</b>	<b>47</b>	

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
État des produits  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	7 425 669	---	---	---	---		7 425 669	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	633 232	---	---	---	---		633 232	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	366 699	---	---	---	---		366 699	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	63 322	---	---	---	---		63 322	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	482 072	---	---	---	---		482 072	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	309 623	---	---	---	---		309 623	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	3 966 130	---	---	---	---		3 966 130	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	157 018	-	---	-	-		157 018	9
10	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>13 403 765</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 403 765</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	59 195 574	1 706 620	-	---	---		60 902 194	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	101 309	3 916 164	60 894	-	-		4 078 367	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	1 225 698	4 445 311	5 735	-	-		5 676 744	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	45 825	1 770 002	345	-	-		1 816 172	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	328 189	---	---		328 189	15
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	1 273 018	---	---		1 273 018	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	923 387	---	---		923 387	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 002 539	---	---		1 002 539	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	49 188	---	---		49 188	19
20	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>60 568 406</b>	<b>11 838 097</b>	<b>3 643 295</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>76 049 798</b>	<b>20</b>
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	154 139	-	-	-	-		154 139	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	76 983	990 423	-	-	-		1 067 406	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	312 299	3 331 768	-	1 902 700	-		5 546 767	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---		-	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	578 804	---	---	---	---	(578 804)	0	28
29	Ventes externes (460)	s/o	1 117 543	21 118	-	---	-		1 138 661	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	84 666	-	-	-	-		84 666	30
31	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>2 324 434</b>	<b>4 343 309</b>	<b>-</b>	<b>1 902 700</b>	<b>-</b>	<b>(578 804)</b>	<b>7 991 639</b>	<b>31</b>
32	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>76 296 605</b>	<b>16 181 406</b>	<b>3 643 295</b>	<b>1 902 700</b>	<b>-</b>	<b>(578 804)</b>	<b>97 445 202</b>	<b>32</b>

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
État des charges  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	3 424 795	64 448	---	---	---	3 489 243	2
3	Gérance	s/o	184 433	-	---	---	---	184 433	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	18 412 382	1 372 308	---	---	---	19 784 690	4
5	Chargés de cours	s/o	7 075 432	53 793	---	---	---	7 129 225	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	3 777 797	2 255 428	---	---	---	6 033 225	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	205 720	440 826	---	---	-	646 546	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	8 102 566	317 255	---	---	-	8 419 821	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	3 976 287	768 878	---	---	-	4 745 165	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	3 085 057	88 047	---	---	---	3 173 104	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	374 456	-	---	---	---	374 456	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	10 085 310	1 186 142	---	---	-	11 271 452	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	437 761	4 090	---	---	-	441 851	13
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>59 141 995</b>	<b>6 551 215</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65 693 210</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	372 000	---	---	---	---	372 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	40 016	-	---	---	-	40 016	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	560 641	---	---	-	560 641	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	221 735	10 127	---	---	-	231 862	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	989 546	485 357	---	---	-	1 474 903	19
20	Bourses (735)	s/o	867 032	4 019 885	---	---	-	4 886 917	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	1 888 903	2 726 597	-	-	-	4 615 500	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 050 472	745 935	---	---	-	1 796 407	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	84 185	2 334	---	---	-	86 519	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	4 541 912	1 583 931	-	---	-	6 125 843	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	311 095	4 776	---	---	-	315 871	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	1 017 913	60 504	---	---	-	1 078 417	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 331 572	86 775	---	---	-	1 418 347	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	-	-	---	---	-	-	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	578 804	---	---	(578 804)	-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	361 797	103 476	314 830	---	-	780 103	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	168 858	---	---	168 858	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	177 890	-	50 170	-	-	228 060	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	4 613 445	---	---	4 613 445	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	(6 297)	-	10 724	-	-	4 426	37
38	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>13 249 770</b>	<b>10 969 142</b>	<b>5 158 027</b>	<b>-</b>	<b>(578 804)</b>	<b>28 798 135</b>	<b>38</b>
39	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	s/o	(73 407)	(37 746)	---	---	-	(111 153)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	31 068	80 085	-	-	-	111 153	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-	-	41
42	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>13 207 431</b>	<b>11 011 481</b>	<b>5 158 027</b>	<b>-</b>	<b>(578 804)</b>	<b>28 798 135</b>	<b>42</b>
43	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>72 349 426</b>	<b>17 562 696</b>	<b>5 158 027</b>	<b>-</b>	<b>(578 804)</b>	<b>94 491 345</b>	<b>43</b>
44	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>3 947 179</b>	<b>(1 381 290)</b>	<b>(1 514 732)</b>	<b>1 902 700</b>	<b>-</b>	<b>2 953 857</b>	<b>44</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	(13 601 556)	(0)	13 495 659	-	-	-	(105 897)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11 (2 027 000)	-	-	-	-	-	(2 027 000)	2
3	<b>Solde de fonds redressé</b>	<b>(15 628 556)</b>	<b>(0)</b>	<b>13 495 659</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 132 897)</b>	<b>3</b>
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 76 296 605	16 181 406	3 643 295	1 902 700	-	(578 804)	97 445 202	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 72 349 426	17 562 696	5 158 027	-	-	(578 804)	94 491 345	5
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>3 947 179</b>	<b>(1 381 290)</b>	<b>(1 514 732)</b>	<b>1 902 700</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 953 857</b>	<b>6</b>
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o 2 185 000	---	---	---	---	---	2 185 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o -	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o -	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a -	1 902 700	3 968 589	-	-	-	5 871 289	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 3 447 179	521 410	-	1 902 700	-	-	5 871 289	11
12	<b>Sous-total</b>	<b>2 685 000</b>	<b>0</b>	<b>2 453 857</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 138 857</b>	<b>12</b>
13	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(12 943 556)</b>	<b>(0)</b>	<b>15 949 516</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 005 960</b>	<b>13</b>

**RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>c</sup>**

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8			120 000			120 000	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---			-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(12 943 556)	---	---	---	---	(12 943 556)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	---	---	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	---	---	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	15 829 516	---	---	15 829 516	19
20	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(12 943 556)</b>	<b>-</b>	<b>15 949 516</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 005 960</b>	<b>20</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	7 425 669	---	-	---	-	---	---	-	7 425 669	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	633 232	---	---	---	---	-	633 232	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	366 699	---	---	---	---	-	366 699	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	---	---	63 322	---	---	---	---	-	63 322	4
5 Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	482 072	---	-	---	-	---	---	-	482 072	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---	-	-	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	2 500	---	-	---	307 123	---	---	-	309 623	7
8 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	13 094	995 542	2 156 230	-	-	801 265	-	-	3 966 130	8
9 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	69 476	108	87 435	-	-	-	-	-	157 018	9
<b>10 Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>7 992 810</b>	<b>995 650</b>	<b>3 306 917</b>	<b>-</b>	<b>307 123</b>	<b>801 265</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 403 765</b>	<b>10</b>
11 Subventions du Ministère (515)	24 200	-	59 156 113	---	-	15 261	---	-	59 195 574	11
12 Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	30 869	70 440	-	-	-	-	-	-	101 309	12
13 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	1 225 698	-	-	-	-	-	1 225 698	13
14 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	45 825	-	-	-	-	-	-	-	45 825	14
<b>15 Total des subventions</b>	<b>100 894</b>	<b>70 440</b>	<b>60 381 811</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 261</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 568 406</b>	<b>15</b>
16 Intérêts et dividendes (435)	---	---	154 139	---	-	-	-	-	154 139	16
17 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	17
Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-	-	-	0
1 Produits provenant d'une fondation (446)	1 350	-	5 633	-	-	70 000	-	-	76 983	1
2 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	239 277	1 800	4 723	-	7 725	58 774	-	-	312 299	2
3 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	3
4 Recouvrement des coûts indirects (465)	-	-	578 804	---	-	-	-	-	578 804	4
5 Ventes externes (460)	(47 822)	20 836	28 863	-	1 005 981	-	109 685	-	1 117 543	5
6 Autres produits (466, 470)	-	84 666	-	-	-	-	-	-	84 666	6
<b>7 Total des produits autres</b>	<b>192 805</b>	<b>107 302</b>	<b>772 162</b>	<b>-</b>	<b>1 013 706</b>	<b>128 774</b>	<b>109 685</b>	<b>-</b>	<b>2 324 434</b>	<b>7</b>
<b>8 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 286 509</b>	<b>1 173 391</b>	<b>64 460 890</b>	<b>-</b>	<b>1 320 829</b>	<b>945 300</b>	<b>109 685</b>	<b>-</b>	<b>76 296 605</b>	<b>8</b>

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale									1	
2	Direction	1 193 804	224 353	1 715 508	128 438	117 236	45 455	-	3 424 795	2	
3	Gérance	-	-	184 433	-	-	-	-	184 433	3	
4	Enseignants-chercheurs	18 412 382	-	-	-	-	-	-	18 412 382	4	
5	Chargés de cours	7 075 073	-	-	-	-	-	-	7 075 073	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	3 738 103	-	-	-	32 426	-	-	3 770 530	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	117 960	1 264	-	-	-	-	-	119 224	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	4 268 100	496 032	2 234 873	-	668 653	442 535	-	8 110 192	8	
9	Personnel de soutien technique	1 337 566	1 470 790	920 677	156 297	58 520	63 064	-	4 006 914	9	
10	Personnel de soutien de bureau	1 687 198	162 757	1 236 016	-	53 382	-	-	3 139 353	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	48 310	327 718	-	-	-	376 029	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	7 573 347	568 242	1 471 727	142 310	214 544	115 139	-	10 085 310	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	224 217	63 186	107 788	23 259	1 765	17 546	-	437 761	13	
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>45 627 751</b>	<b>2 986 623</b>	<b>7 919 333</b>	<b>778 024</b>	<b>1 146 527</b>	<b>683 738</b>	<b>-</b>	<b>59 141 995</b>	<b>14</b>	
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	372 000	372 000	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	40 016	-	-	-	-	-	-	40 016	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	75 087	18 043	113 327	1 911	10 200	3 168	-	221 735	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	854 871	9 251	88 091	10 264	24 075	89	2 905	989 546	19	
20	Bourses (735)	241 810	-	450	-	-	624 772	-	867 032	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	936 781	387 879	332 732	2 553	3 144	200 814	25 000	1 888 903	21	
22	Fournitures et matériel (745)	382 547	423 894	145 810	65 476	8 943	11 310	12 492	1 050 472	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	63 028	10	383	17	-	-	20 746	84 185	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	521 558	1 202 188	1 285 643	1 108 901	214 509	117 523	91 590	4 541 912	24	
25	Volumes et périodiques (750)	13 800	295 531	1 716	48	-	-	-	311 095	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	5 123	110 940	130	848 947	-	-	52 773	1 017 913	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	5 915	7 368	(1 465)	1 157 752	-	-	162 002	1 331 572	27	
28	Location-exploitation (830)	-	-	-	-	-	-	-	-	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	21 045	297 241	3 512	13 179	26 685	135	-	361 797	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	-	-	177 650	-	-	-	240	177 890	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	-	-	(6 297)	-	-	-	-	(6 297)	34	
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>3 161 581</b>	<b>2 752 346</b>	<b>2 141 682</b>	<b>3 209 047</b>	<b>287 556</b>	<b>957 811</b>	<b>367 748</b>	<b>372 000</b>	<b>13 249 770</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	-	(15 972)	(262)	-	(21 428)	-	(35 745)	(73 407)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	6 671	1 000	13 217	-	9 930	250	-	31 068	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
39	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>3 168 251</b>	<b>2 737 374</b>	<b>2 154 637</b>	<b>3 209 047</b>	<b>276 058</b>	<b>958 061</b>	<b>332 003</b>	<b>372 000</b>	<b>13 207 431</b>	<b>39</b>
40	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>48 796 002</b>	<b>5 723 997</b>	<b>10 073 970</b>	<b>3 987 071</b>	<b>1 422 585</b>	<b>1 641 799</b>	<b>332 003</b>	<b>372 000</b>	<b>72 349 426</b>	<b>40</b>

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
3	-	1 197 624	-	-	70 170	-	-	438 826	-	-	1 706 620	3
4	-	241 000	3 435 805	-	-	-	-	239 359	-	-	3 916 164	4
5	-	-	4 445 311	-	-	-	-	-	-	-	4 445 311	5
6	-	-	1 770 002	-	-	-	-	-	-	-	1 770 002	6
<b>7</b>	<b>-</b>	<b>1 438 624</b>	<b>9 651 118</b>	<b>-</b>	<b>70 170</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>678 185</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 838 097</b>	<b>7</b>
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	9
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	-	-	990 423	-	-	-	-	-	-	-	990 423	11
12	-	-	3 329 261	-	-	-	-	-	2 507	-	3 331 768	12
13	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	13
14	-	-	10 102	-	-	-	-	-	11 016	-	21 118	14
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
<b>16</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 329 786</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 523</b>	<b>-</b>	<b>4 343 309</b>	<b>16</b>
<b>17</b>	<b>-</b>	<b>1 438 624</b>	<b>13 980 905</b>	<b>-</b>	<b>70 170</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>678 185</b>	<b>13 523</b>	<b>-</b>	<b>16 181 406</b>	<b>17</b>

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	<b>Masse salariale</b>											1
2	Direction	-	-	5 361	-	-	-	59 087	-	-	64 448	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	107 533	1 218 171	-	-	-	46 604	-	-	1 372 308	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	53 793	-	-	53 793	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	296 872	1 867 627	-	36 585	-	-	-	-	2 201 084	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	16 637	395 782	-	-	-	-	-	-	412 419	7
8	Personnel professionnel non enseignant	-	-	183 765	-	95 647	-	83 734	-	-	363 146	8
9	Personnel de soutien technique	-	12 509	713 109	-	43 260	-	-	-	-	768 878	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	1 167	52 727	-	-	-	71 013	-	-	124 907	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	-	90 908	988 957	-	38 741	-	67 537	-	-	1 186 142	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	4 090	-	-	-	-	-	-	4 090	13
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	-	<b>525 625</b>	<b>5 429 589</b>	-	<b>214 233</b>	-	<b>381 768</b>	-	-	<b>6 551 215</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	560 641	-	-	-	-	-	-	560 641	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	-	9 967	-	-	-	160	-	-	10 127	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	-	3 276	482 021	-	-	-	60	-	-	485 357	18
19	Bourses (735)	-	-	3 665 805	-	-	-	354 080	-	-	4 019 885	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	-	358 013	2 366 027	-	232	-	2 324	-	-	2 726 597	20
21	Fouritures et matériel (745)	-	83 015	650 350	-	225	-	229	12 117	-	745 935	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	2 334	-	-	-	-	-	-	2 334	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	-	68 280	1 422 272	-	-	-	93 379	-	-	1 583 931	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	3 590	796	-	-	-	390	-	-	4 776	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	60 504	-	-	-	-	-	-	60 504	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	2 016	84 759	-	-	-	-	-	-	86 775	26
27	Location exploitation (830)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	578 804	-	-	-	-	-	-	578 804	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	127 752	(25 147)	-	-	-	870	-	-	103 476	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34
35	<b>Total des charges autres</b>	-	<b>645 942</b>	<b>9 859 134</b>	-	<b>457</b>	-	<b>451 493</b>	<b>12 117</b>	-	<b>10 969 142</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	-	-	(33 951)	-	-	-	-	(3 795)	-	(37 746)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	4 900	75 185	-	-	-	-	-	-	80 085	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	-	<b>650 842</b>	<b>9 900 368</b>	-	<b>457</b>	-	<b>451 493</b>	<b>8 321</b>	-	<b>11 011 481</b>	<b>39</b>
40	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	-	<b>1 176 467</b>	<b>15 329 958</b>	-	<b>214 689</b>	-	<b>833 261</b>	<b>8 321</b>	-	<b>17 562 696</b>	<b>40</b>

# ÉTAT DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION

HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE



À l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et au ministère de l'Enseignement supérieur,

### Rapport sur l'audit des éléments assujettis à l'impôt inclus dans les tableaux 1 et 2 de l'état du traitement

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état du traitement 2021-2022, plus précisément les éléments assujettis à l'impôt inclus dans les tableaux 1 et 2 (Loi 95) du Formulaire de déclaration (« l'état du traitement ») ci-joint de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (« l'Université ») pour l'exercice clos le 30 avril 2022.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint de l'Université pour l'exercice clos le 30 avril 2022 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1).

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit de l'état du traitement au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Observations – Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation

L'état du traitement a été préparé en vue de se conformer aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible qu'il ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que l'Université ou le ministère de l'Enseignement supérieur. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit ci-dessus pour la préparation d'un tel état du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de l'état du traitement, y compris les informations fournies, et apprécions si l'état du traitement représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**MNP**<sup>1</sup> SENCRL, s.r.l.

**MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Rouyn-Noranda (Québec)  
Le 5 octobre 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118014

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION**

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement :

**Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue**

**TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés**

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés		
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction	Allocations et frais remboursés - Valeur (\$)	
Martel	Denis	Recteur	REC	Non	0,0	0 %								
Rousson	Vincent	Recteur	REC	Non	12,0		179 907	4 456	184 363	0	0	12	28 872	
Bouillon	Sylvie	Secrétaire générale	SG	Non	11,8		177 573	30 349	207 922	0	0	11,8	1 730	
Rioux	Martine	Secrétaire générale	SG	Non	0,0	0 %	0	0	0	0	0	0	0	
Boisvert	Luc	Vice-recteur aux ressources	VR	Non	12,0		177 573	47 325	224 898	0	0	12	5 589	
Champagne	Manon	Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création	VR	Non	12,0		177 573	45 787	223 360	0	0	12	3 675	
Rousson	Vincent	Vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats	VRA	Non	0,0	0 %								
Imbeau	Louis	Doyen à la recherche et à la création	DOY	Non	12,0		167 504	3 760	171 264	0	0	12	2 369	
LeBlanc	Patrice	Doyen à la gestion académique	DOY	Non	12,0		167 504	3 779	171 283	0	0	12	1 115	
Tremblay	Francine	Doyenne à la recherche et à la création	DOY	Non	0,0	0 %	0	0	0	0	0			
Rioux	Martine	Chargée exécutive : projets spéciaux	?	Non	12,0		177 573	17 550	195 123	0	0	12	163	
Arseneault	Amélie	Secrétaire générale	SG	oui	0,2		99 127	17	99 144	0	0	0,2	0	
Boudreau-Trudel	Bryan	Doyen aux études	DOY	non	12,0		132 229	31 352	163 581	0	0	12	2 009	
Noury	Mathieu	Vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats	RA	oui	11,0		155 596	3 828	159 424			11	3 739	

ÉTAT DU TRAITEMENT 2021-2022

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	16,68	Le plus élevé	164 636	35 965
		Moyenne	133 745	22 824
		Le moins élevé	87 476	1 211
Personnel de direction des services	14	Le plus élevé	153 985	4 013
		Moyenne	129 827	2 523
		Le moins élevé	104 801	480
Personnel de gérance des emplois de soutien	2,3	Le plus élevé	107 803	10 390
		Moyenne	104 379	8 225
		Le moins élevé	79 302	2 840

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	15,43	Le plus élevé	12 196
		Moyenne	6 227
		Le moins élevé	34
Personnel de direction des services	14	Le plus élevé	7 790
		Moyenne	2 528
		Le moins élevé	97
Personnel de gérance des emplois de soutien	2	Le plus élevé	1 284
		Moyenne	699
		Le moins élevé	114

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 452-CA-5097

État du traitement des membres du personnel de direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2021-2022

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, lors de la 452<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à l'Université et à distance, par vidéoconférence ou téléphone, le 18 octobre 2022.

VU les dispositions des articles 4.1, 4.3, 4.4 et 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire;

VU les exigences de reddition de compte prévues à l'article 6.1 des règles budgétaires 2021-2022;

VU les clauses 2.5 et 2.6 du règlement de régie interne de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, relatives aux compétences et aux pouvoirs du conseil d'administration;

VU la clause 1.7 du règlement de régie interne de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue relative à la vérification des livres;

VU les discussions en séance;

Sur la proposition de Mme Monik Duhaime  
appuyée par Mme Isabelle Godbout

IL EST RÉSOLU

1. D'APPROUVER l'état du traitement des membres du personnel de direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2021-2022 en annexe à la présente résolution;
2. DE MANDATER le président du conseil d'administration et le recteur pour signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire générale,

**Arseneault,  
Amilie**

Amilie Arseneault

 Signature numérique de  
Arseneault, Amilie  
Date : 2022.10.19 15:22:57 -04'00'

# RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE



Nom de l'établissement :

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Date :

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
<b>Étudiant</b>															
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2716,63	
2	EEETP au 1er cycle	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2310,57	
3	EEETP au 2e cycle	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												282,43	
4	EEETP au 3e cycle	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												123,63	
5	Effectif étudiant total	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												5 386	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												1 258	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												3 277	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												84,2	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												702	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												13,1	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												148	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												3%	
13	Effectif étudiant internationaux	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												386	
14	Effectif étudiant internationaux	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												7,2%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												5	
16	Stagiaires postdoctoraux	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												17	
17	Résidents en médecine	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												0	
<b>Enseignants-chercheurs</b>															
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												13	
19	Hommes	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												4	
20	Femmes	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												9	
21	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	100	104	108	112	110	111	120	119	139	144	156
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	62	61	59	61	59	60	68	66	74	74	82
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	38	43	49	51	51	51	52	53	65	70	74
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	255	245	245	241	258	286	337	336	323	382
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	128	127	123	124	129	142	155	160	151	170
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	127	118	122	117	129	144	182	176	172	212
27	Nombre moyen de cours par professeur	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												4
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												29
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												5
31	Ratio EETP / professeur	EEETP/n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												17
32	Cours donnés par les professeurs	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												62
33	Cours donnés par les chargés de cours	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												38
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												0

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire</b>														
35	Hommes	n	n.d.	n.d.	62	61	59	61	59	60	68	66	74	74   81

**Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation**
**Indicateurs de suivi des affaires universitaires**

36	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	3	3	3	3	3	3	5	2	3	1	2
37	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	3	4	5	7	7	7	8	8	8	11	12
38	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	18	19	18	18	16	19	20	20	22	23	24
39	Arts	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
40	Lettres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
41	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	16	16	15	17	17	19	21	23	25	26	16
42	Éducation	n	n.d.	n.d.	13	11	10	9	10	6	8	7	9	7	13
43	Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
44	Administration	n	n.d.	n.d.	9	8	8	7	6	6	6	6	7	6	6
45	Autres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
46	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>38</b>	<b>43</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>51</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>65</b>	<b>70</b>	<b>74</b>
47	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	7	7	9	10	10	10	8	12	15	15	12
48	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	0	0	2	4	4	4	5	5	6	5	3
49	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	5	6	5	6	5	5	4	4	4	4	6
50	Arts	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
51	Lettres	n	n.d.	n.d.	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
52	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	14	17	18	19	17	19	19	17	22	24	27
53	Éducation	n	n.d.	n.d.	8	8	10	8	9	7	10	9	11	14	17
54	Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
55	Administration	n	n.d.	n.d.	4	4	4	4	5	6	6	6	7	8	8
56	Autres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
57	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>100</b>	<b>104</b>	<b>108</b>	<b>112</b>	<b>110</b>	<b>111</b>	<b>120</b>	<b>119</b>	<b>139</b>	<b>144</b>	<b>155</b>
58	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	10	10	12	13	13	13	13	14	18	16	14
59	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	3	4	7	11	11	11	13	13	14	16	15
60	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	23	25	23	24	21	24	24	24	26	27	30
61	Arts	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
62	Lettres	n	n.d.	n.d.	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
63	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	30	33	33	36	34	38	40	40	47	50	43
64	Éducation	n	n.d.	n.d.	21	19	20	17	19	13	18	16	20	21	30
65	Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Administration	n	n.d.	n.d.	13	12	12	11	11	12	12	12	14	14	14
67	Autres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0

**Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)**

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
<b>Chargés de cours selon le secteur disciplinaire</b>															
68	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>128</b>	<b>127</b>	<b>123</b>	<b>124</b>	<b>129</b>	<b>142</b>	<b>155</b>	<b>160</b>	<b>151</b>	<b>170</b>
69	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	2	3	5	5	9	12	15	17	23
70	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	11	5	4	2	4	6	7	4	2
71	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	9	10	10	15	15	13	12	11	8
72	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	13	20	26	20	27	32	30	29	0
73	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	9	6	7	2	2	1	0	2	0
74	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	27	19	20	22	23	29	27	29	69
75	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	19	20	20	18	26	21	25	25	18	32
76	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	3	1	1	3	4	3	4	3	0
77	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	37	33	39	33	34	37	34	39	37	36
78	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
79	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>127</b>	<b>118</b>	<b>122</b>	<b>117</b>	<b>129</b>	<b>144</b>	<b>182</b>	<b>176</b>	<b>172</b>	<b>212</b>

## Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

## Indicateurs de suivi des affaires universitaires

80	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	11	9	10	14	39	39	44	46	44
81	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	0	0	1	2	0	3	0
82	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	0	1	2	1	5	3	1
83	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	9	10	11	10	5	10	12	10	0
84	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	11	10	8	5	7	7	10	7	0
85	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	35	33	34	38	38	38	49	39	34	75
86	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	28	37	34	42	28	47	45	45	74
87	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	0	2	2	2	4	2	0
88	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	23	19	16	17	22	25	17	22	18
89	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
90	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>255</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>241</b>	<b>258</b>	<b>286</b>	<b>337</b>	<b>336</b>	<b>323</b>	<b>382</b>
91	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	20	13	12	15	19	48	51	59	63	67
92	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	11	12	6	4	2	5	8	7	7	2
93	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	11	10	11	10	16	17	14	17	14	9
94	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	24	22	30	37	30	32	42	42	39	0
95	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	17	20	16	15	7	9	8	10	9	0
96	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	62	60	53	58	60	61	78	66	63	144
97	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	49	48	57	52	68	49	72	70	63	106
98	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	4	2	1	5	6	5	8	5	0
99	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	59	56	58	49	51	59	59	56	59	54
100	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0

Nom de l'établissement :											Date :				
											Page 2 de 8				
I. Éléments d'information			II. Observations								III. Remarques				
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS															
											Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)				
1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
101	<b>Hommes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430
102	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												75
103	Sciences pures	n													
104	Sciences appliquées	n													
105	Arts	n													
106	Lettres	n													
107	Sciences humaines	n													
108	Éducation	n													
109	Droit	n													
110	Administration	n													
111	Autres	n													
112	<b>Femmes</b>	n													0
113	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												558
114	Sciences pures	n													
115	Sciences appliquées	n													
116	Arts	n													
117	Lettres	n													
118	Sciences humaines	n													
119	Éducation	n													
120	Droit	n													
121	Administration	n													
122	Autres	n													
123	<b>Total<sup>1</sup></b>	n													0
124	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												633
125	Sciences pures	n													
126	Sciences appliquées	n													
127	Arts	n													
128	Lettres	n													
129	Sciences humaines	n													
130	Éducation	n													
131	Droit	n													
132	Administration	n													
133	Autres	n													
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.															

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)																									
<b>1er cycle - Autres sanctions</b>		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022												
134	<b>Hommes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	454												
135	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												201												
136	Sciences pures	n																									
137	Sciences appliquées	n																									
138	Arts	n																									
139	Lettres	n																									
140	Sciences humaines	n																									
141	Éducation	n																									
142	Droit	n																									
143	Administration	n																									
144	Autres	n																									
145	<b>Femmes</b>	n													0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 196	
146	Sciences de la santé	n													En jaune: Données déjà détenues par le MES.												917
147	Sciences pures	n																									
148	Sciences appliquées	n																									
149	Arts	n																									
150	Lettres	n																									
151	Sciences humaines	n																									
152	Éducation	n																									
153	Droit	n																									
154	Administration	n																									
155	Autres	n																									
156	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 697													
157	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.																								1 118
158	Sciences pures	n																									
159	Sciences appliquées	n																									
160	Arts	n																									
161	Lettres	n																									
162	Sciences humaines	n																									
163	Éducation	n																									
164	Droit	n																									
165	Administration	n																									
166	Autres	n																									
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.																											
		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)																									
<b>2e cycle - Maîtrise</b>		Unité													2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
167	<b>Hommes</b>	n													0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113
168	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.																								

169	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												12
170	Sciences appliquées	n													52
171	Arts	n													3
172	Lettres	n													
173	Sciences humaines	n													9
174	Éducation	n													7
175	Droit	n													
176	Administration	n													16
177	Autres	n													14
178	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>178</b>
179	Sciences de la santé	n													25
180	Sciences pures	n													13
181	Sciences appliquées	n													20
182	Arts	n													40
183	Lettres	n													
184	Sciences humaines	n													42
185	Éducation	n													7
186	Droit	n													
187	Administration	n													10
188	Autres	n													21
189	<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>294</b>	
190	Sciences de la santé	n													25
191	Sciences pures	n													25
192	Sciences appliquées	n													72
193	Arts	n													43
194	Lettres	n													
195	Sciences humaines	n													51
196	Éducation	n													14
197	Droit	n													
198	Administration	n													26
199	Autres	n													38
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.															
<b>Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)</b>															
	<b>2e cycle - Autres sanctions</b>	<b>Unité</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>
200	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>71</b>
201	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												16
202	Sciences pures	n													4
203	Sciences appliquées	n													5
204	Arts	n													
205	Lettres	n													

206	Sciences humaines	n														
207	Éducation	n												5		
208	Droit	n														
209	Administration	n												37		
210	Autres	n												4		
211	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>337</b>												
212	Sciences de la santé	n												80		
213	Sciences pures	n														
214	Sciences appliquées	n												5		
215	Arts	n												127		
216	Lettres	n														
217	Sciences humaines	n														
218	Éducation	n												16		
219	Droit	n														
220	Administration	n												89		
221	Autres	n												20		
222	<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>409</b>												
223	Sciences de la santé	n												97		
224	Sciences pures	n														
225	Sciences appliquées	n												9		
226	Arts	n												132		
227	Lettres	n														
228	Sciences humaines	n														
229	Éducation	n												21		
230	Droit	n														
231	Administration	n												126		
232	Autres	n												24		
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.																
<b>Règle 2.1.10 Formation des IPS</b>		<b>Unité</b>														<b>2021-2022</b>
232	<b>2.1.10.1 Nombre d'étudiants inscrits aux programmes</b>	n														17
232	<b>2.1.10.3 Nombre d'étudiants ayant réalisé des stages au cours de l'année universitaire en cours</b>	n														5
<b>3e cycle - Doctorat</b>		<b>Unité</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	
233	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>86</b>												
234	Sciences de la santé	n												2		
235	Sciences pures	n														
236	Sciences appliquées	n												40		

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

237	Arts	n														
238	Lettres	n														
239	Sciences humaines	n														
240	Éducation	n													2	
241	Droit	n														
242	Administration	n														
243	Autres	n													42	
244	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>62</b>
245	Sciences de la santé	n													3	
246	Sciences pures	n														
247	Sciences appliquées	n													16	
248	Arts	n														
249	Lettres	n														
250	Sciences humaines	n														
251	Éducation	n													7	
252	Droit	n														
253	Administration	n														
254	Autres	n													36	
255	<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>148</b>
256	Sciences de la santé	n													5	
257	Sciences pures	n														
258	Sciences appliquées	n													56	
259	Arts	n														
260	Lettres	n														
261	Sciences humaines	n														
262	Éducation	n													9	
263	Droit	n														
264	Administration	n														
265	Autres	n													78	
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.																
<b>Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)</b>																
<b>3e cycle - Autres sanctions</b>		<b>Unité</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	
266	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
267	Sciences de la santé	n														
268	Sciences pures	n														
269	Sciences appliquées	n														
270	Arts	n														
271	Lettres	n														
272	Sciences humaines	n														
273	Éducation	n														

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

274	Droit	n													
275	Administration	n													
276	Autres	n													
277	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
278	Sciences de la santé	n													
279	Sciences pures	n													
280	Sciences appliquées	n													
281	Arts	n													
282	Lettres	n													
283	Sciences humaines	n													
284	Éducation	n													
285	Droit	n													
286	Administration	n													
287	Autres	n													
288	<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
289	Sciences de la santé	n													
290	Sciences pures	n													
291	Sciences appliquées	n													
292	Arts	n													
293	Lettres	n													
294	Sciences humaines	n													
295	Éducation	n													
296	Droit	n													
297	Administration	n													
298	Autres	n											2		
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.															
<b>Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)</b>															
<b>Total (grades)</b>		<b>Unité</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>
299	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	629
300	Sciences de la santé	n											77		
301	Sciences pures	n											12		
302	Sciences appliquées	n											133		
303	Arts	n											156		
304	Lettres	n													
305	Sciences humaines	n											44		
306	Éducation	n											87		
307	Droit	n													
308	Administration	n											59		
309	Autres	n											61		
310	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 635

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

311	Sciences de la santé	n												586	
312	Sciences pures	n												13	
313	Sciences appliquées	n												45	
314	Arts	n												136	
315	Lettres	n													
316	Sciences humaines	n												289	
317	Éducation	n												313	
318	Droit	n													
319	Administration	n												185	
320	Autres	n												68	
321	<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 280</b>
322	Sciences de la santé	n												663	
323	Sciences pures	n												25	
324	Sciences appliquées	n												178	
325	Arts	n												305	
326	Lettres	n													
327	Sciences humaines	n												333	
328	Éducation	n												400	
329	Droit	n													
330	Administration	n												244	
331	Autres	n												132	
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.															
<b>Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)</b>															
<b>Total (autres sanctions)</b>		<b>Unité</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>
332	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>525</b>
333	Sciences de la santé	n												217	
334	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
335	Sciences appliquées	n												17	
336	Arts	n												20	
337	Lettres	n													
338	Sciences humaines	n												18	
339	Éducation	n												45	
340	Droit	n													
341	Administration	n												134	
342	Autres	n												74	
343	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 533</b>
344	Sciences de la santé	n												997	
345	Sciences pures	n													
346	Sciences appliquées	n												24	
347	Arts	n												172	

348	Lettres	n													
349	Sciences humaines	n													106
350	Éducation	n													673
351	Droit	n													
352	Administration	n													394
353	Autres	n													167
354	<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>3 106</b>
355	Sciences de la santé	n													1 215
356	Sciences pures	n													
357	Sciences appliquées	n													41
358	Arts	n													229
359	Lettres	n													
360	Sciences humaines	n													124
361	Éducation	n													718
362	Droit	n													
363	Administration	n													528
364	Autres	n													251
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.															
<b>Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)</b>															
<b>Total (toutes les sanctions)</b>		<b>Unité</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>
365	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1 154</b>
366	Sciences de la santé	n													294
367	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												12
368	Sciences appliquées	n													150
369	Arts	n													176
370	Lettres	n													
371	Sciences humaines	n													62
372	Éducation	n													132
373	Droit	n													
374	Administration	n													193
375	Autres	n													135
376	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>4 168</b>
377	Sciences de la santé	n													1 583
378	Sciences pures	n													13
379	Sciences appliquées	n													69
380	Arts	n													308
381	Lettres	n													
382	Sciences humaines	n													395
383	Éducation	n													986
384	Droit	n													

385	Administration	n											579		
386	Autres	n											235		
387	<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>5 386</b>											
388	Sciences de la santé	n											1 878		
389	Sciences pures	n											25		
390	Sciences appliquées	n											219		
391	Arts	n											534		
392	Lettres	n													
393	Sciences humaines	n											457		
394	Éducation	n											1 118		
395	Droit	n													
396	Administration	n											772		
397	Autres	n											383		
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.															

Nom de l'établissement :															Date :						
															Page 3 de 8						
I. Éléments d'information			II. Observations												III. Remarques						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE			Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																		
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>																					
398	Persévérance après 1 an	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												77,7%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	88,7%	87,5%
399	Diplomation après 6 ans	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.																		
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>																					
400	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												96,7%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
401	Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
402	Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												75,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
403	Arts	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												77,9%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
404	Lettres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
405	Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												83,8%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
406	Éducation	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												67,6%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
407	Droit	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
408	Administration	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												72,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
409	Autres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												10000,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>			Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans pour l'ensemble des secteurs pour 2016 (case Q21). Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.												73,5%	69,0%	n.d.	n.d.	n.d.		
410	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													66,7%	n.d.	n.d.	n.d.		
411	Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													33,3%	n.d.	n.d.	n.d.		
412	Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													77,8%	n.d.	n.d.	n.d.		
413	Arts	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													100,0%	n.d.	n.d.	n.d.		
414	Lettres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.		
415	Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													36,8%	n.d.	n.d.	n.d.		
416	Éducation	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													100,0%	n.d.	n.d.	n.d.		
417	Droit	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.		
418	Administration	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.		
419	Autres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													100,0%	n.d.	n.d.	n.d.		
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant</b>			Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 6 ans pour 2014 (case O32) pour l'ensembles des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.												71,7%	73,3%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

420	Sciences de la santé	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.					
421	Sciences pures	%											66,7%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
422	Sciences appliquées	%											69,2%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
423	Arts	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
424	Lettres	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
425	Sciences humaines	%											72,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
426	Éducation	%											100,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
427	Droit	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
428	Administration	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
429	Autres	%											100,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
	<b>Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant</b>		<b>Indiquer le taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans pour 2012 (case M43) pour l'ensemble des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.</b>										60,0%	50,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
430	Sciences de la santé	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>										0,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
431	Sciences pures	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
432	Sciences appliquées	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
433	Arts	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
434	Lettres	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
435	Sciences humaines	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
436	Éducation	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
437	Droit	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
438	Administration	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
439	Autres	%	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>										75,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
			<b>Nombre de diplômés/persévérants parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme</b>																				
		<b>Unité</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>				
	<b>Réussite des études de baccalauréat</b>																						
440	Persévérance après 1 an	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>																342				
441	Diplomation après 6 ans	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>																269	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	<b>Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>																						
442	Sciences de la santé	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>										29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.					
443	Sciences pures	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.					
444	Sciences appliquées	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>										21	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.					
445	Arts	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>										74	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.					
446	Lettres	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.					
447	Sciences humaines	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>										62	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.					
448	Éducation	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>										46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.					

449	Droit	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
450	Administration	n											36	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
451	Autres	n											1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	<b>Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>																		
452	Sciences de la santé	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											4	n.d.	n.d.	n.d.		
453	Sciences pures	n												2	n.d.	n.d.	n.d.		
454	Sciences appliquées	n												14	n.d.	n.d.	n.d.		
455	Arts	n												19	n.d.	n.d.	n.d.		
456	Lettres	n													n.d.	n.d.	n.d.		
457	Sciences humaines	n												7	n.d.	n.d.	n.d.		
458	Éducation	n												1	n.d.	n.d.	n.d.		
459	Droit	n													n.d.	n.d.	n.d.		
460	Administration	n													n.d.	n.d.	n.d.		
461	Autres	n												2	n.d.	n.d.	n.d.		
	<b>Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant</b>																		
462	Sciences de la santé	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
463	Sciences pures	n												2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
464	Sciences appliquées	n												9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
465	Arts	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
466	Lettres	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
467	Sciences humaines	n												18	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
468	Éducation	n												1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
469	Droit	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
470	Administration	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
471	Autres	n												3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	<b>Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS dominant</b>																		
472	Sciences de la santé	n	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
473	Sciences pures	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
474	Sciences appliquées	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
475	Arts	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
476	Lettres	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
477	Sciences humaines	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
478	Éducation	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
479	Droit	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
480	Administration	n			n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.										



Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Date :  
Page 4 de 8  
III. Remarques

I. Éléments d'information

II. Observations

## INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>515 Hommes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>125</b>	<b>132</b>	<b>131</b>	<b>122</b>	<b>133</b>	<b>147</b>	<b>143</b>	<b>153</b>	<b>160</b>	<b>185</b>
516 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	8	9	9	10	9	9	9	9	11
517 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	2	2	2	2	3	3	3
518 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7	7	8	7	7	6	6	8
519 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	61	60	63	61	64	69	66	73	74	81
520 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	6	5	0	6	13	11	11	11	16
521 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1	0	5	11	8	7	7	10
522 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4	0	1	2	3	4	4	6
523 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
524 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	25	27	26	25	22	25	25	26	29	34
525 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	25	23	22	25	25	27	29	29	35
526 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	1	2	2	1	0	1	2
527 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	5	4	4	4	4	4	5	7	6
528 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	4	4	4	5	7	6
529 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>530 Femmes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>153</b>	<b>163</b>	<b>166</b>	<b>170</b>	<b>164</b>	<b>184</b>	<b>194</b>	<b>221</b>	<b>242</b>	<b>273</b>
531 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	6	5	4	5	5	6	10	12	14	13
532 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	2	2	2	2	2	3	3
533 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	3	3	4	8	10	11	10
534 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	47	49	52	53	55	55	57	68	72	74
535 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	3	1	6	2	6	6	8	5	3
536 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1	4	2	5	5	6	5	0
537 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	2	0	1	1	2	0	3
538 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
539 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	37	39	38	37	39	43	47	56	66	88
540 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	21	25	25	22	28	26	29	31	33
541 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	39	45	45	43	40	45	47	47	53	61
542 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
543 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	1	1	1	1	1
544 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>545 Total</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>278</b>	<b>295</b>	<b>297</b>	<b>292</b>	<b>297</b>	<b>331</b>	<b>337</b>	<b>374</b>	<b>402</b>	<b>458</b>
546 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	13	13	14	15	15	19	21	23	24
547 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	4	4	4	5	6	6
548 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9	10	11	11	15	16	17	18
549 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	108	109	115	114	119	124	123	141	146	155

**Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation**
**Indicateurs de suivi des affaires universitaires**

550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	9	6	6	8	19	17	19	16	19
551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	4	7	16	13	13	12	10
552	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4	2	1	3	4	6	4	9
553	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
554	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	62	66	64	62	61	68	72	82	95	122
555	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	45	46	48	47	47	53	53	58	60	68
556	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	46	46	44	42	47	48	47	54	63
557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	6	5	5	5	5	5	6	8	7
558	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5	5	5	5	5	6	8	7
559	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0

**Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)**

<b>Effectif de chargés de cours</b>		<b>Unité</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>
560	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>255</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>241</b>	<b>258</b>	<b>286</b>	<b>337</b>	<b>336</b>	<b>323</b>	<b>382</b>
561	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	128	127	123	124	129	142	155	160	151	170
562	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	127	118	122	117	129	144	182	176	172	212

Nom de l'établissement :													Date :		
													Page 8 de 8		
I. Éléments d'information			II. Observations										III. Remarques		
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
714	Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 487	14 310
715	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											266	490
716	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											46	629
717	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											4 513	5 052
718	Chaires de recherche du Canada	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											840	720
719	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											3 509	4 145
720	Gouvernement du Canada	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											164	187
721	Subventions de recherche du Québec	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											2 435	3 809
722	Fonds de recherche du Québec	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											872	1 815
723	Gouvernement du Québec	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1 563	1 993
724	Financement institutionnel	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1 856	1 037
725	Autres sources	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											4 372	3 294
726	Contrats	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											0	100
			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
727	Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 487	14 310
728	Sciences de la santé	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											168	283
729	Sciences pures	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											4 744	7 298
730	Sciences appliquées	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
731	Arts	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
732	Lettres	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
733	Sciences humaines	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1 038	1 729
734	Éducation	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											310	737
735	Droit	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
736	Administration	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											69	63
737	Autres	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											7 158	4 200
			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Taux de professeurs disposant de fonds de recherche		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
738	Professeurs-chercheurs financés	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											58,1	57,1
739	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											31,3	31,3
740	Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
741	Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											77,8	80,0
742	Arts	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
743	Lettres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
744	Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											48,0	41,5
745	Éducation	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											59,1	63,0
746	Droit	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
747	Administration	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											40,0	53,3
748	Autres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											94,4	88,9
			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												

	<b>Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur</b>	<b>Unité</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>
749	<b>Financement médian (ensemble des secteurs)</b>	\$	<b>En jaune: Données déjà détenues par le MES.</b>											<b>30 628</b>	<b>52 896</b>
750	Sciences de la santé	\$												18 462	12 500
751	Sciences pures	\$													
752	Sciences appliquées	\$												174 500	130 038
753	Arts	\$													
754	Lettres	\$													
755	Sciences humaines	\$												19 198	24 755
756	Éducation	\$												18 566	29 810
757	Droit	\$													
758	Administration	\$												12 046	6 384
759	Autres	\$												237 355	217 145
<b>Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)</b>															
	<b>Soutien financier aux étudiants aux cycles supérieurs en sciences de l'éducation - Soutien financier aux étudiants en études doctorales en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.32.1)</b>	<b>Unité</b>													<b>2021-2022</b>
760	Nombre de bourses octroyées	n													<b>1</b>
761	Champ de spécialisation		<b>Éducation préscolaire - didactique des premiers apprentissage en émergence de l'écrit et accompagnement des enseignant.es</b>												

**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**

Mission particulière : S/O



## Mission des établissements en région

**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**



École d'études autochtones et enjeux autochtones régionaux	447 189,00
Institut de recherche sur les mines et l'environnement	2 432 171,50
Institut de recherche sur les forêts	1 344 963,18
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	57 000,00
TOTAL	<u>4 281 323,68</u>
Enveloppe budgétaire selon la règle 1.2.3 - année 2020-2021	3 364 156,00
SOLDE	<u>(917 167,68)</u>

**École d'études autochtones et enjeux autochtones régionaux****447 189,00****Accroissement de l'attraction et de la rétention des étudiants****192 841,65**

Salaire - agente de liaison autochtone

110 533,95

Salaire - agente de recrutement

73 778,57

Frais de publicité - recrutement

7 694,07

Frais de déplacements

835,06

**Soutien aux entreprises et organismes pour le développement de la main-d'œuvre qualifiée et diversifiée****59 784,05**

Étude des besoins et développement de nouvelles formations sur les réalités autochtones

25 913,99

Dispensation de formations sur les réalités autochtones - Formation Continue

33 870,06

**Soutien aux entreprises et organismes pour du mentorat ou de l'accompagnement****59 784,05**

Étude des besoins et développement de nouvelles formations sur les réalités autochtones

25 913,99

Dispensation de formations sur les réalités autochtones - Formation Continue

33 870,06

**Soutien au défi de recrutement de la main-d'œuvre****59 784,05**

Étude des besoins et développement de nouvelles formations sur les réalités autochtones

25 913,99

Dispensation de formations sur les réalités autochtones - Formation Continue

33 870,06

**Collaboration au développement de créneaux de recherche particuliers et de zones d'innovation****74 995,20**

Élaboration de projets de recherches sur les questions autochtones

12 495,20

Dégrèvements professoraux pour la recherche

62 500,00

<b>Institut de recherche sur les forêts</b>		<b>1 344 963,18</b>
Accroissement de l'attraction et de la rétention des étudiants		48 929,33
Programmes de bourses d'attraction aux cycles supérieurs	48 929,33	
Soutien aux entreprises et organismes pour le développement de la main-d'œuvre qualifiée et diversifiée		
Soutien aux entreprises et organismes pour du mentorat ou de l'accompagnement		
Soutien au défi de recrutement de la main-d'œuvre		
Collaboration au développement de créneaux de recherche particuliers et de zones d'innovation		1 296 033,85
Élaboration de projets de recherches sur les forêts	12 092,00	
Dégrèvements professoraux pour la recherche - IRF	247 500,00	
Frais indirects de recherche	695 638,68	
Contribution à la FERLD - SRLD - CEF	170 000,00	
Soutien salarial employés sous-octroi	170 803,17	

<b>Institut de recherche sur les mines et l'environnement</b>		<b>2 432 171,50</b>
Accroissement de l'attraction et de la rétention des étudiants		88 194,08
Programmes de bourses d'attraction aux cycles supérieurs	88 194,08	
Soutien aux entreprises et organismes pour le développement de la main-d'œuvre qualifiée et diversifiée		
Soutien aux entreprises et organismes pour du mentorat ou de l'accompagnement		
Soutien au défi de recrutement de la main-d'œuvre		
Collaboration au développement de créneaux de recherche particuliers et de zones d'innovation		2 343 977,43
Élaboration de projets de recherches sur les mines et l'environnement	131 083,00	
Coûts pour le maintien de la Station de recherche en agro-alimentaire	290 349,64	
Dégrèvements professoraux pour la recherche - IRME	412 500,00	
Frais indirects de recherche	1 098 889,45	
Soutien salarial employés sous-octroi	411 155,34	

<b>Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue</b>		<b>57 000,00</b>
Accroissement de l'attraction et de la rétention des étudiants	-	
Soutien aux entreprises et organismes pour le développement de la main-d'œuvre qualifiée et diversifiée	-	
Soutien aux entreprises et organismes pour du mentorat ou de l'accompagnement	-	
Soutien au défi de recrutement de la main-d'œuvre	-	
Collaboration au développement de créneaux de recherche particuliers et de zones d'innovation		57 000,00
Contribution financière à l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	32 000,00	
Dégrèvements professoraux pour la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités	25 000,00	



**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**

Formation des infirmières praticiennes  
spécialisées et des infirmiers praticiens  
spécialisés (IPS)

Bonification du financement de la  
formation



## Reddition de compte

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2021-2022
Responsables du programme:	Manon Champagne
Unité responsable du programme:	UER en sciences de la santé
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	18 octobre 2022

Nombre d'étudiants inscrits dans les programmes IPS	
	Nombre d'étudiants inscrits
Année 2021-2022	17

Déclaration	
<p>Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts. Responsable: Manon Champagne, vice-rectrice enseignement, recherche et création</p>	
<p>Signature <b>Champagne, Manon</b></p>	<p>Date : 2022-10-18 Signature numérique de Champagne, Manon Date : 2022.10.18 19:08:48 -04'00'</p>



**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**

Formation des infirmières praticiennes  
spécialisées et des infirmiers praticiens  
spécialisés (IPS)

Coordination des stages



## Reddition de compte

### Renseignements d'identification

Année de la subvention:	2021-2022
Responsables du programme:	Manon Champagne
Unité responsable du programme:	UER en sciences de la santé
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	18 octobre 2022

### Nombre d'étudiants ayant réalisé des stages (IPS)

Nombre d'étudiants ayant réalisé des stages au cours de l'année universitaire en cours.	
Année 2021-2022	5

### Déclaration

Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.  
Responsable: Manon Champagne, vice-rectrice enseignement, recherche et création

Signature

Date : 2022-10-18

Champagne, Manon

Signature numérique de Champagne, Manon  
Date : 2022.10.18 19:09:30 -04'00'



**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**

Reconnaissance des acquis et  
compétences à l'enseignement  
universitaire





## Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec :

### 2.1.16. Reconnaissance des acquis et compétences à l'enseignement universitaire

## Rapport financier

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2021-2022
Responsables du programme:	Suzie Royer
Unité responsable du programme:	Registraire
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	12 octobre 2022

Revenus	
Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :	0 \$
Subvention du MEES pour l'année en cours	157 617 \$
<b>Total des revenus:</b>	<b>(A) 157617 \$</b>

Dépenses admissibles	
➤ Salaire du personnel professionnel et personnel de soutien au service RAC	157 617 \$
➤	
➤	\$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
<b>Total des dépenses admissibles :</b>	<b>(B) 157617 \$</b>
<b>SOLDE (A - B)</b>	<b>(C) 0 \$</b>

Déclaration	
Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.	
Responsable:	
<i>Suzie Royer</i> Signature	Date
	12-10-2022

**VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS**



**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**

Mandats stratégiques - Soutien aux  
parcours de formation en sciences de  
l'éducation



## Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec :

### 2.1.22.1 Mandats stratégiques - Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

## Rapport financier

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2021-2022
Responsables du programme:	Pascal Grégoire
Unité responsable du programme:	UER en sciences de l'éducation
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	18 octobre 2022

Revenus	
Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :	813 223,56 \$
Subvention du MES pour l'année en cours	600 000,00 \$
	\$
<b>Total des revenus:</b>	<b>(A) 1 413 223,56 \$</b>

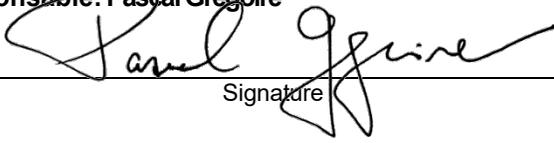
Dépenses admissibles	
➤ Salaires des agents de recherche	213 909,65 \$
➤ Fournitures et matériel didactique	34 216,73 \$
➤ Équipement informatique et multimédia	72 430,00 \$
<b>Total des dépenses admissibles :</b>	<b>(B) 320 556,38 0</b>
<b>SOLDE (A - B) inutilisé à reporter à l'année suivante</b>	<b>(C) 1 092 667,18 \$</b>

Reddition en lien avec la Règle budgétaire 2.1.22.1	
<b>Nombre d'étudiants ayant réalisé des stages au cours de l'année universitaire visée</b>	<b>218</b>
<b>Titre des ressources embauchées (statut)</b>	<b>Nombre</b>
Conseiller en services aux étudiants (temps complet)	1
Conseiller en technopédagogie de l'éducation (temps complet)	1
Assistants de recherche (temps partiel)	10
Agentes de recherche (temporaires, temps partiel)	3
Personnel de soutien (secrétaire et technique) (temporaire, temps partiel)	3
Auxiliaires de recherche (temps partiel)	2

## Déclaration

**Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.**

**Responsable: Pascal Grégoire**



Signature

18 octobre 2022

Date

**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**

Mandats stratégiques - Soutien aux  
initiatives avec les entreprises privées



## Rapport financier

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2021-2022
Responsables du programme:	Mathieu Noury
Unité responsable du programme:	Vice-Rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	5 octobre 2022

Revenus	
Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :	0 \$
Subvention du MES pour l'année en cours	103 660 \$
	\$
<b>Total des revenus:</b>	<b>(A) 103 660 \$</b>

Dépenses admissibles	
➤	\$
➤	\$
➤	\$
<b>Total des dépenses admissibles :</b>	<b>(B) 0</b>
<b>SOLDE (A - B)</b>	<b>(C) 103 660 \$</b>

Déclaration	
Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.	
 Signature	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">5 octobre 2022</div> Date

**VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS**

## Projet #1

Projet #1	
<b>Nom du projet:</b>	
<b>Description du projet :</b>	

<b>Revenus - MES</b>	
<b>Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :</b>	0 \$
<b>Subvention du MES pour l'année en cours</b>	0
<b>Total des revenus:</b> (A)	<b>0</b>
<b>Dépenses admissibles - MES</b>	
➤	\$
<b>Total des dépenses admissibles :</b> (B)	\$
<b>SOLDE (A - B)</b> (C)	<b>0 \$</b>

<b>Revenus - entreprises privées partenaires</b>	
<b>Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :</b>	\$
<b>Total des revenus:</b> (A)	\$
	\$
<b>Dépenses admissibles - entreprises</b>	
➤	\$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
<b>Total des dépenses admissibles :</b> (B)	0 \$
<b>SOLDE (A - B)</b> (C)	<b>0 \$</b>



## Projet #2

<b>Nom du projet:</b>	
<b>Description du projet :</b>	

<b>Revenus - MES</b>	
<b>Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :</b>	0 \$
<b>Subvention du MES pour l'année en cours</b>	\$
<b>Total des revenus:</b> (A)	\$
<b>Dépenses admissibles - MES</b>	
➤ Salaire de l'ingénieur forestier	\$
➤ Services contractuels – coupe de bois	\$
<b>Total des dépenses admissibles :</b> (B)	\$
<b>SOLDE (A - B)</b> (C)	0 \$

<b>Revenus - entreprises privées partenaires</b>	
<b>Solde de l'année précédente :</b>	0 \$
<b>Total des revenus des entreprises partenaires</b>	\$
	\$
	\$
	\$
<b>Dépenses admissibles - entreprises</b>	
➤	\$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
<b>Total des dépenses admissibles :</b> (B)	\$
<b>SOLDE (A - B)</b> (C)	0 \$



**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**

SOUTIEN AUX STAGES EN PRATIQUE  
SAGE-FEMME - UQTR: S/O



**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**

Créneaux d'expertise -

Attirer les étudiants internationaux  
dans les programmes de 2e cycle en  
génie et les retenir



## Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec :

### 2.1.27.3 Créneaux d'expertise - Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2e cycle en génie et les retenir

## Rapport des renseignements

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2021-2022
Responsables du programme:	Manon Champagne
Unité responsable du programme:	Vice-Rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	14 octobre 2022

Revenus	
Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :	262 232,55 \$
Subvention du MES pour l'année en cours	365 004,00 \$
	\$
<b>Total des revenus:</b>	<b>(A) 627 236,55 \$</b>

Dépenses admissibles	
➤ Redevances pour 2021-2022 des inscrits en provenance de l'IPPC	16 283,69 \$
➤	\$
➤	\$
<b>Total des dépenses admissibles :</b>	<b>(B) 16 283,69</b>
<b>SOLDE (A - B)</b>	<b>(C) 610 952,86 \$</b>

Déclaration	
Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.	
Responsable: Manon Champagne	14 octobre 2022
Signature	Date
Champagne, Manon	Signature numérique de Champagne, Manon Date : 2022.10.13 18:52:57 -04'00'

## Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec :

### 2.1.27.3 Créneaux d'expertise - Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2e cycle en génie et les retenir

#### Projet #1

<b>Nom de l'initiative</b>	Redevances pour 2021-2022 des inscrits en provenance de l'Institut Polytechnique privé de Casablanca (IPPC)
<b>Créneau d'expertise soutenu</b>	Génie mécanique, génie électromécanique
<b>Description de l'initiative :</b>	Une entente de collaboration avec l'IPPC prévoit d'accueillir des étudiants dans les programmes de baccalauréat en génie mécanique et en génie électromécanique de l'UQAT.
<b>Retombées attendues</b>	L'accueil de personnes étudiantes au 1 <sup>er</sup> cycle en génie en provenance de l'IPPC permettra d'augmenter le recrutement et la rétention de personnes étudiant au 2 <sup>e</sup> cycle à la maîtrise en ingénierie, à la suite des contacts créés et de la familiarisation des personnes étudiantes avec l'environnement universitaire et social de l'UQAT.

**HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE**

Formation médicale : S/0



SOUTIEN FINANCIER AUX  
ÉTUDIANTS AUX CYCLES  
SUPÉRIEURS EN SCIENCES DE  
L'ÉDUCATION

HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE



## Reddition de compte

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2021-2022
Responsables du programme:	Manon Champagne
Unité responsable du programme:	UER en sciences de l'éducation
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	18 octobre 2022

Soutien financier aux étudiants en études doctorales en sciences de l'éducation	
Nombre de bourses octroyées	1
Champ de spécialisation de la personne lauréate	Éducation préscolaire - didactique des premiers apprentissage en émergence de l'écrit et accompagnement des enseignant.es

Déclaration	
<p><b>Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.</b>  <b>Responsable: Manon Champagne, vice-rectrice, enseignement, recherche et création</b></p>	
Signature	Date : 2022-10-18
<p><b>Champagne, Manon</b></p>	<p>Signature numérique de Champagne, Manon Date : 2022.10.18 19:10:08 -04'00'</p>



## **Règle budgétaire 2.1.15: Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire**

En ce qui a trait au RAC, voici les informations complémentaires que nous avons recueillies :

- 931 étudiantes et d'étudiants ont bénéficié des services de RAC au cours de l'année, pour l'ensemble des programmes
- aucun étudiant ou étudiante n'a bénéficié des services de RAC au cours de l'année, en vue d'une admission à un programme de formation à l'enseignement, car nous n'accordons aucune reconnaissance avant l'admission
- 2 ressources sont dédiées à la reconnaissance des acquis;